



15/11/2021 - 22/11/2021

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

Nouvelles aides pour l'électromobilité

www.infogreen.lu | 22/11/2021

"Dieses Phänomen muss bekämpft werden"

Tageblatt | 20/11/2021

"Viv(r)e la matière" vum 20. bis den 28. November

www.rtl.lu | 19/11/2021

Aid Scheme Presented for Electric Vehicle Charging Infrastructure Investment

www.chronicle.lu | 19/11/2021

Companies to receive new subsidies for installing charging points

www.rtl.lu | 19/11/2021

Regierung subventioniert Ladestationen für E-Autos

Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek | 19/11/2021

Des troupes plus professionnelles

L'Essentiel | 19/11/2021

Un nouveau régime d'aides pour les entreprises favorisant les véhicules électriques

www.hrone.lu | 18/11/2021

La Chambre de commerce juge le budget trop optimiste

www.paperjam.lu | 18/11/2021

Des nouvelles aides à l'électricité pour les entreprises

www.paperjam.lu | 18/11/2021

Betriber kréien nei finanziell Hëllef fir Installatioun vun Opluetstationen

www.rtl.lu | 18/11/2021

Franz Fayot et Claude Turmes ont présenté un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques

www.gouvernement.lu | 18/11/2021

La Chambre des métiers réclame plus de moyens

www.wort.lu | 18/11/2021

Georges Krombach: "Get out of your comfort zone"

delano.lu | 17/11/2021

Made in Luxembourg: Luxemburg beeindruckt mit seiner Vielfältigkeit

Luxemburger Wort | 17/11/2021

Un budget qui manque d'audace pour l'artisanat

Le Quotidien | 17/11/2021

Berufskammer kritisiert "einen zögerlichen Staatshaushalt"

Tageblatt | 17/11/2021

Les défis de l'artisanat

L'Essentiel | 17/11/2021

Formelles Gehabe und fröhliches Gescherze

Tageblatt | 16/11/2021

Craft industry asks for more from 2022 budget

delano.lu | 16/11/2021

Paperjam Express: ce qu'il faut retenir ce mardi

www.paperjam.lu | 16/11/2021

2022 Budget proposals on housing lack 'ambition'

www.rtl.lu | 16/11/2021

**Staatsfinanzen / Berufskammer kritisiert "einen zögerlichen Staatshaushalt" –
Handwerk soll stärker gefördert werden**

www.tageblatt.lu | 16/11/2021

L'artisanat demande moins de frilosité

www.paperjam.lu | 16/11/2021

Das Handwerk in Luxemburg sieht im Wandel ein Chance

www.lessentiel.lu/fr | 16/11/2021

Chambre des Métiers hätt sech méi am Logement erwaart

www.rtl.lu | 16/11/2021

La Chambre des Métiers attendait plus au niveau du logement

www.rtl.lu | 16/11/2021

L'artisanat face au climat et à la digitalisation

www.lessentiel.lu/fr | 16/11/2021

**Hinter den Kulissen / Formelles Gehabe und fröhliches Gescherze:
Wie Minister Delles die Auslandsmission in Dubai dirigiert**

www.tageblatt.lu | 16/11/2021

SME Open Day : Journée entièrement dédiée aux PME

www.paperjam.lu | 15/11/2021

**www.infogreen.lu**

Date: 22-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.infogreen.lu/nouvelles-aides-pour-l-electromobilite.html>

Nouvelles aides pour l'électromobilité

Les Ministres Franz Fayot et Claude Turmes viennent de présenter, en présence de représentants des chambres professionnelles, un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises qui investissent dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques. Son objectif: stimuler davantage le développement de l'électromobilité au Luxembourg.

Ces nouvelles aides s'adressent exclusivement aux entreprises pour les encourager à effectuer la transition vers l'électromobilité, dans le cadre de leur activité économique. Elles visent également à accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes grand-ducales, augmentant ainsi la puissance de charge au Luxembourg.

« La décarbonisation des transports est conditionnée à l'existence d'une infrastructure performante de points de recharge sur le territoire national », souligne le ministre de l'Énergie, Claude Turmes. « Le Luxembourg dispose déjà d'un réseau très dense de points de recharge. En permettant à davantage d'acteurs de bénéficier de subsides pour la mise en place d'infrastructures supplémentaires pour des véhicules électriques, nous accélérons l'essor de l'électromobilité. »

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot, précise de son côté : « Les nouveaux régimes d'aides favorisent le déploiement d'infrastructures de charge par les entreprises qui contribuent de ce fait à la décarbonisation des transports et au développement de l'électromobilité au Luxembourg. Les entreprises disposent ainsi d'un levier d'action supplémentaire pour soutenir les efforts gouvernementaux afin d'atteindre les objectifs de la transition énergétique. »

Les nouvelles aides s'appliquent pour la mise en place de bornes de charge accessibles au public et de bornes de charges privées dans les entreprises. Elles constituent ainsi un ensemble cohérent de mesures permettant au Luxembourg d'aboutir à un réseau performant de points de charge sur tout le territoire national. Elles complètent le régime d'aide pour l'installation de bornes de charges pour des personnes privées, ainsi que le réseau national de bornes accessibles au public Chargy et SuperChargy (<https://www.infogreen.lu/le-reseau-chargy-s-etend-encore-un-peu-plus-dans-la-capitale.html>).

Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers, se félicite du nouveau régime d'aides sachant que la décarbonisation de la mobilité individuelle constitue un élément clé dans la lutte contre le changement climatique : « Les entreprises artisanales qui travaillent dans le domaine sont prêtes à relever le défi pour mettre en place l'infrastructure nécessaire. Avec cet outil, les entreprises reçoivent également les moyens nécessaires pour entamer leur propre transition énergétique. »

Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce, ajoute : « Dans la suite des réflexions initiées dès 2015 dans le cadre du processus de la troisième révolution industrielle, la transition énergétique vers davantage d'électromobilité est apparue comme essentielle. Cette transition ne peut fonctionner que si elle est le

fruit d'un effort collectif et dans ce contexte, les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Ce nouveau régime d'aides mis en place par le gouvernement est le bienvenu, car il va faciliter les investissements des entreprises dans les infrastructures nécessaires. »

Le détail des nouvelles mesures

Le premier type d'aides, qui profite à toutes les entreprises indépendamment de leur taille, est attribué suite à un appel d'offres à des projets d'infrastructures de charge accessibles au public ou privées, dont la capacité de charge est au moins égale à 175 kilowatts. Les projets qui seront retenus pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des investissements liés au déploiement des bornes de charge. Une pondération assure que les projets les plus accessibles au public soient favorisés dans la procédure de sélection.

Le deuxième régime d'aide est réservé aux petites et moyennes entreprises. Il vise à faciliter leur transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique. Sur simple demande, les PME peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des coûts liés aux bornes de charge et jusqu'à 60% des coûts liés au raccordement au réseau électrique. L'aide est plafonnée à 60.000 euros pour les coûts de raccordement au réseau électrique et 40.000 euros pour les autres coûts liés au déploiement par entreprise.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui recourent à des solutions de leasing pour le déploiement de bornes de charge accessibles au public ou privées, celles-ci pourront également bénéficier des aides précitées sous forme d'une remise sur le contrat de leasing.

Le projet de loi relatif au régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques sera prochainement déposé à la Chambre des députés. Le texte prévoit aussi une adaptation de l'organisation du réseau Chargy et SuperChargy en conformité avec le nouveau cadre législatif européen. Les nouveaux régimes d'aides entrent en vigueur au terme des procédures législative et réglementaire et seront disponibles sur la plateforme MyGuichet.

Sébastien Yernaux

Photo : ©MECO



Tageblatt

Date: 20-11-2021

Page: 7

Periodicity: Daily

Journalist: Eric Rings

Circulation: 21982

Audience: 75800

Size: 1 070 cm²

„Dieses Phänomen muss bekämpft werden“

CSAM Rundtischgespräch zum sexuellen Missbrauch an Kindern im Netz

Eric Rings

Anlässlich des Europäischen Tages zum Schutz von Kindern vor sexueller Gewalt lud das „Kanner a Jugendtelefon“ zusammen mit der Organisation Ecpat am Donnerstag zu einem Rundtischgespräch ein. Zur Diskussion standen unter anderem die aktuelle Gesetzgebung gegen den sexuellen Missbrauch von Kindern im Internet sowie die Möglichkeiten digitaler Tools, um die Verbreitung solchen Materials einzuschränken.

Der sexuelle Missbrauch an Kindern im Internet („Child Sexual Abuse Material“ – CSAM) hat in den vergangenen Jahren bedeutend zugenommen. „Nicht nur in Europa und weltweit, sondern auch in Luxemburg“, sagt Thomas Kaufmann, Ecpat-Direktor („End Child Prostitution, Child Pornography & Trafficking of Children for Sexual Purposes“). Er beruft sich dabei auf die Zahlen von 2020. In dem Jahr gab es bei der „Bee Secure Stopline“, die mit dem „Kanner- a Jugendtelefon“ (KJT) zusammenarbeitet, insgesamt 4.022 Meldungen zu CSAM-Material. Das entspricht einer Zunahme von knapp 33 Prozent im Vergleich zu 2019. „Dieses Phänomen muss bekämpft werden“, so Kaufmann.

Im September haben beide Organisationen eine dreiteilige Kampagne zum Thema CSAM ins Leben gerufen. Hauptziel der Kampagne ist es, die Luxemburger Gesellschaft in Bezug auf CSAM zu sensibilisieren, sagt KJT-Direktorin Barbara Gorges-

Wagner. „Was kann und muss jeder tun, um unsere Kinder in Europa, in der Welt und in Luxemburg zu schützen?“, fragt sie. Der erste Teil der Kampagne befasst sich mit der Semantik des Ausdrucks CSAM, welcher im normalen Sprachgebrauch zu Unrecht als Kinderpornografie bezeichnet wird, sagt Gorges-Wagner. Letzterer Begriff verharmlose die Tat. „Bei CSAM handelt es sich um den realen Missbrauch von Kindern, der auf Fotos oder Videos festgehalten wird“, sagt Thomas Kaufmann. Es gehe hierbei nicht um eine Kategorie innerhalb der Pornografie, sondern um Gewalttaten, die an Kindern ausgeübt werden.

Im zweiten Teil geht es darum, dass die Gewalttat, die Kaufmann im ethischen und moralischen Sinne als Verbrechen bezeichnet, bei der Polizei oder den lokalen Organisationen, die sich damit befassen, signalisiert werden muss. Die Diskussionsrunde am Donnerstag befasste sich mit der Bestrafung dieser

Gewalttaten und mit dem bestmöglichen Schutz der Kinder. Angesichts der wachsenden Zahl von CSAM-Material im Netz und der Leichtigkeit, sich Zugang dazu zu verschaffen, wird dieses Verbrechen laut Ecpat-Direktor nicht genügend als solches betrachtet. Das Zeigen im Netz von solchem Material sei eine ständige Wiederholung des realen Verbrechens.

Jedes betroffene Kind kann sich im Netz wiederfinden



Bei CSAM handelt es sich um den realen Missbrauch von Kindern, der auf Fotos oder Videos festgehalten wird

Thomas Kaufmann
Ecpat-Direktor

Positiv sei, dass sich die Sichtweise inzwischen weiterentwickelt habe. „Dass ein Kind kein potenzieller sexueller Part-

ner für einen Erwachsenen sein kann, scheint heutzutage selbstverständlich zu sein“, sagt Kaufmann. Vor 32 Jahren sei das noch nicht so gewesen. Das gefundene Material sei allerdings im Laufe der Jahre immer heftiger geworden und die Kinder darauf seien immer jünger. Diese Bilder würden nicht nur im Darknet zirkulieren, sondern auch im normalen Netz, sagt der Ecpat-Direktor. „Jedes Kind kann sich dort wiederfinden, nachdem es im Vertrauen Fotos mit jemandem ausgetauscht hat.“ Die Bilder können in Luxemburg oder woanders in der Welt gespeichert und eingesehen werden. Deshalb appelliert Kaufmann an die globale Verantwortung aller Akteure im Netz.

Wie sieht denn eigentlich die Gesetzeslage zum Thema CSAM aus? Ist sie ausreichend? Sind die Strafen hoch genug? Laut Justizministerin Sam Tanson gibt es viele Gesetze zum Thema. „Ich bin aber bereit nachzubessern, wenn sich herausstellt, dass das nicht ausreichend ist“, so Tanson. Sie zählt ein paar Beispiele von Gesetzen im Bereich CSAM auf und geht auf die vorgesehenen Strafen ein, die zwischen einigen Monaten und mehreren Jahren Haft liegen können. „Ich glaube, dass unsere Mittel relativ komplett sind.“ Zudem gebe es viele Sensibilisierungskampagnen. Das Thema werde auch regelmäßig auf EU-Tagungen der Justizminister diskutiert. Ohne inter-



Ich bin aber bereit nachzubessern, wenn sich herausstellt, dass das nicht ausreichend ist

Sam Tanson
Justizministerin

nationale Zusammenarbeit sei es kaum möglich, einen ordentlichen Kampf in diesem Bereich zu führen.

Die Rolle des IT-Sektors

Pascal Steichen ist Gründer und Geschäftsführer von „Securi-

ty made in Luxembourg“, einer Cybersicherheits-Agentur für die luxemburgische Wirtschaft. „Der IT-Sektor spielt schon eine gewisse Rolle, um die Justiz und Polizei zu begleiten, wenn es darum geht, CSAM-Material schnell zu blockieren oder vom Netz zu entfernen.“ Wichtig sei, dass digitale Akteure, wie zum Beispiel die Post, die Internet-Dienstleistungen anbieten, aktiv werden, sobald sie Informationen bekommen, dass illegales Material in ihrem Netzwerk zirkuliert, sagt Steichen.

Steve Müller kümmert sich beim Wirtschaftsministerium um die Cybersicherheit und hat eine beratende Funktion bei der Helpline „Bee Secure“. CSAM-Material durch den Einsatz von spezieller Software aus dem Netz rauszufiltern, sei nicht so einfach, da viele Sachen verschlüsselt seien. Sinnvoller für den CSAM-Bereich wäre es, die Verbindungen, die sogenannten Hoster, zu überwachen. So ließe sich z.B. Bildmaterial leichter aufspüren. Die Software, die dazu benötigt werde, dürfe allerdings nicht öffentlich gemacht werden, da sonst die Gefahr bestehe, dass Kriminelle dieses Systeme austricksen könnten. Zudem gebe es ein Datenschutzproblem, wenn solche Softwareprogramme, meist aus den USA, sämtliches Bildmaterial scannen würden. Laut neuester Regelung entfalle eine solche angedachte Pflicht für Telekommunikationsunternehmen, sämtliche Fotos zu scannen. Deshalb gelte hier weiter das reaktive Prinzip, demzufolge Internetanbieter jene Bilder entfernen müssen, die als illegal bei ihnen gemeldet werden.

Für Charel Schmit, Ombudsmann für Kinder und Jugendliche, ist es wichtig, dass Internetanbieter proaktiv Werkzeuge einbauen, um die Verteilung von CSAM-Material zu verhindern. Er findet es bedauerlich, dass das so nicht machbar ist und verweist auf die Aussagen von Steve Müller. „Wenn es um die Gewichtung zwischen Datenschutz und Kinderschutz geht, dann fällt die Gewichtung eher zugunsten des Kinderschutzes aus.“ Irgendwo höre der Spaß auf. Schmit fordert eine Analyse der Jurisprudenz des Sexualstrafrechts in Luxemburg. „Denn die Staaten haben durch die Kinderrechtskonvention die Pflicht, alle Werkzeuge zu mobilisieren, um den Schutz der Kinder zu garantieren.“ Eine qualitative Analyse insbesondere im CSAM-Bereich hält auch Sam Tanson für sinnvoll.



Wenn es um die Gewichtung zwischen Datenschutz und Kinderschutz geht, dann fällt die Gewichtung eher zugunsten des Kinderschutzes aus

Charel Schmit
Ombudsmann für Kinder und Jugendliche



Justizministerin Sam Tanson im Gespräch mit KJT-Direktorin Barbara Gorges-Wagner



Fotos: Editpress/Julien Garroy

Sam Tanson, Charel Schmit, Steve Müller und Pascal Steichen beim Rundtischgespräch



www.rtl.lu

Date: **19-11-2021**

Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**

Audience: **103000**

<https://www.rtl.lu/kultur/news/a/1819225.html>

"Viv(r)e la matière" vum 20. bis den 28. November

Vum Christiane Kremer, Jenny Fischbach|Update: 19.11.2021 23:33





Les photos diffusées sur ce site sont soumises à des droits d'auteurs et ne peuvent être copiées, modifiées, vendues, sans l'autorisation préalable du propriétaire du site en question.

D'Konschthandwierk an de Mëttelpunkt setzen, dat war 2016 d'Iddi vun der Initiativ "De Mains de Maîtres", déi d'ierfgroussherzoglecher Koppel lancéiert hat.

Nom grouss Succès gouf dorausser eng Biennale. 2020 huet déi 3. Editioun wéinst Corona mussen ëm e Joer verluecht ginn. Fir dem intresséierte Publikum dann awer trotz Restriktionen d'Geleeënheet ze ginn, gouf se op 10 Deeg verlängert. Den Owend ass de Vernissage am Alen Arbedsgebai an der Neier Avenue.

Ënnert dem Motto "Vivre la matière" weise 70 Handwierker a Createure vu Lëtzebuerg an aus eisen Nopeschlänner an den nächsten 10 Deeg op enger Dose Plazen an der Stad, wéi villfälteg d'Konschthandwierk ka sinn. No dem Succès vun den zwou éischten Editiounen, ass "De Mains de Maîtres" an der Tëschenzäit zu engem feste Rendez-vous ginn. An och d'Covid-Kris dierft dat fir déi drëtt Editioun net verhënneren, ëmmerhi gouf a Raum an Zäit ausgebaut, sou de Curateur Jean-Marc Dimanche.

Fir déi drëtt Editioun vun der Biennale, déi nees an Zesummenaarbecht mam Palais, der Chambre des Métiers an der Spuerkeess organiséiert gëtt, hate sech 138 Artisanen gemellt, 67 vun hinne goufe vum Jury de sélection ausgewielt. Besonnesch intressant ass, datt 51% vun de Kënschtler sech eng éischte Kéier ugemellt hunn.

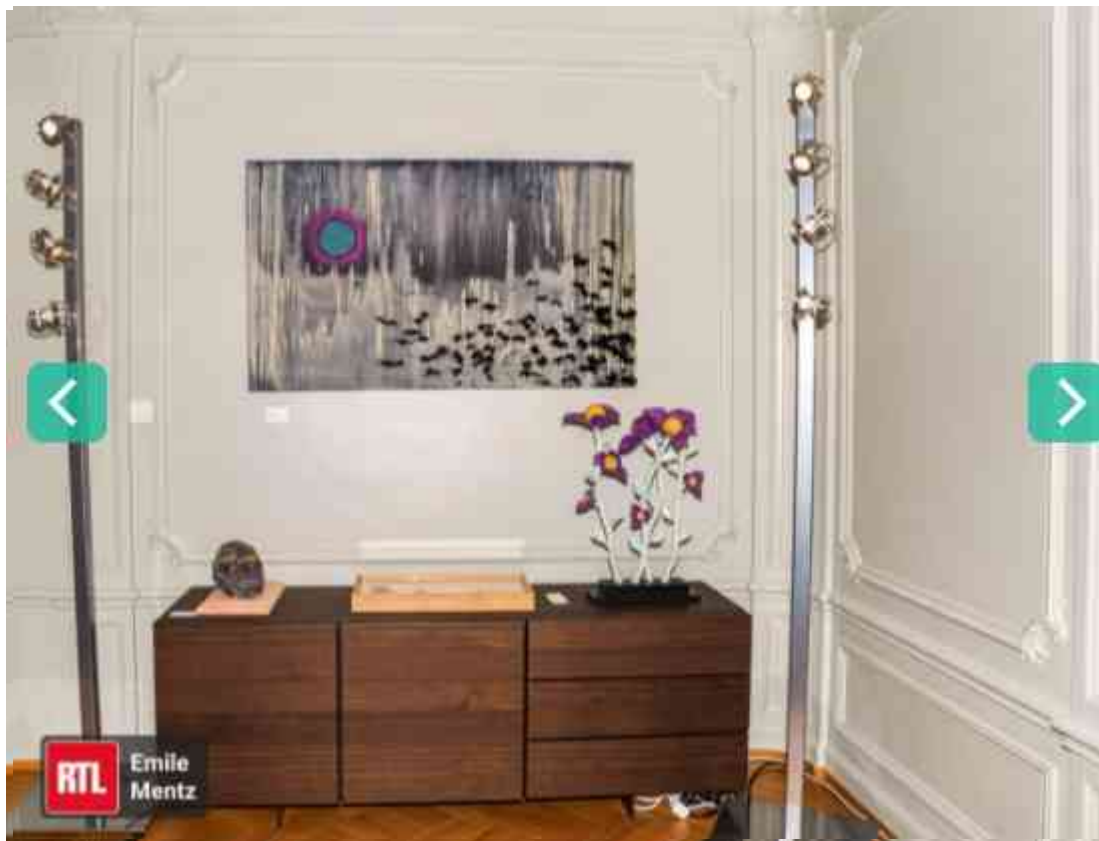
Glas, Metall, Stoff, Keramik, Pabeier - d'Material ass esou villfälteg wéi d'Aarbecht vun de verschiddene Beruffer an Artisten. Skulpturen, Kleeder, Bijouen, Tableauen an nach vill méi ass an de Säll op 19, Avenue de la Liberté ze gesinn

Och dëst Joer wäerten et nees zwee Präisser gi bei der Biennale, dee vum Jury an dee vum Publikum, deen an Zesummenaarbecht mat RTL verdeelt gëtt. Déi zwee wäerten de 15. Dezember bekannt ginn.

Wat fir e Konschtwierk gefält lech am beschten? Stëmmt hei fir de Publikumspräis of!









**www.chronicle.lu**

Date: 19-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 770

Audience: 1000

<https://chronicle.lu/category/mobility/38397-aid-scheme-presented-for-electric-vehicle-charging-infrastructure-investment>

Aid Scheme Presented for Electric Vehicle Charging Infrastructure Investment



(L-to-R) Marc Wagener, COO and Director of Training at the Chamber of Commerce; Tom Wirion, Director General of the Chamber of Trades; Franz Fayot, Minister of the Economy; Claude Turmes, Minister of Energy; Credit: MECO

Published on Friday, 19 Nov 2021 12:38 by KH

Luxembourg's Minister of the Economy, Franz Fayot, and the Minister of Energy, Claude Turmes have presented a new aid system for companies investing in electric vehicle charging infrastructure in the Grand Duchy; the objective of the aid scheme is to further stimulate the development of electromobility.

The aid scheme was approved at the Government Council meeting of 12 November 2021 and is intended to accelerate the deployment of a larger network of charging stations in Luxembourg.

There will be two types of aid:

1. The first type of aid, which benefits all companies regardless of their size, is awarded following a call for tenders to charging infrastructure projects accessible to the public or private sphere, whose carrying capacity is at least equal to 175 kilowatts. The projects that are selected may benefit from a subsidy of up to 50% of the investments linked to the deployment of charging stations. A weighting ensures that the projects most accessible to the public are favoured in the selection procedure.



2. The second aid scheme is reserved for small and medium-sized enterprises (SMEs) and aims to facilitate their transition to electromobility as part of their economic activity. On request, SMEs can benefit from a subsidy of up to 50% of the costs related to charging stations and up to 60% of the costs related to connection to the electricity network. The aid is capped at €60,000 for the costs of connection to the electricity network and €40,000 for other costs linked to the deployment per company.

"The decarbonisation of transport is conditional on the existence of an efficient infrastructure of recharging points on the national territory. Luxembourg already has a very dense network of charging points. By allowing more players to benefit from subsidies for the establishment of charging infrastructures for electric vehicles, we are accelerating the development of electromobility", commented Minister Turmes.

Minister Fayot emphasised: "The new aid regimes encourage the deployment of charging infrastructures by companies which thereby contribute to the decarbonisation of transport and the development of electromobility in Luxembourg. Companies thus have additional leverage to support government efforts to achieve energy transition objectives".

**www.rtl.lu**Date: **19-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://today.rtl.lu/news/luxembourg/a/1819718.html>

Companies to receive new subsidies for installing charging points



© MECO.

Update: 19.11.2021 11:04

Minister of the Economy Franz Fayot and Minister for Energy Claude Turmes presented on Thursday measures to promote the development of electromobility in Luxembourg.

The goal is that by 2030, 49% of registered cars for passenger transport will run on electricity. In order to reach this goal, the network of charging points has to be extended.

Minister for Energy Claude Turmes stated that charging an electric car is to be "easy and accessible practically everywhere". Besides the 800 planned 'Chargy' points, 757 of which are currently operational, and subsidies for privately owned charging points, companies are also meant to play a major role in the national network of charging points. New state aids were presented on Thursday, as a way to encourage investment.

The draft bill provides for two schemes:

The first scheme is aimed at all companies regardless of their size and will be based on a call for tenders.

Successful projects will be able to obtain a subsidy of up to 50% of the investment if the planned charging stations will be accessible to the public 24/7. If the charging station will only be accessible five days a week for ten hours a day, companies will receive 40%.

The second scheme is aimed at small and medium-sized enterprises. SMEs will be able to obtain a subsidy of up to 50% of the costs of installing a charging point, with a ceiling of €40,000, and up to 60% of the costs of connection to the electricity network, with a ceiling of €60,000.

The Chamber of Skilled Trades and Crafts welcomes the new schemes, which companies should be able to apply for in a few months' time. Director Tom Wirion stated that the Chamber was involved in the preparation of the draft bill and that it is a "win-win" for everyone.

The subsidies programme for companies has a budget of €40 million. According to Minister of the Economy Franz Fayot, the government has negotiated "for over a year" with the European Commission to obtain authorisation for these programmes. Fayot also pointed out that Luxembourg is one of the first EU countries to introduce subsidies of this kind. They are important to implement both the digital and ecological transition, the Minister stressed.

The Grand Duchy plans to reduce its CO₂ emissions by 55% until 2030. Electromobility is to play a key role in this plan. The transport sector currently accounts for two-thirds of Luxembourg's greenhouse gas emissions.

The original report in Luxembourgish:



Zeitung vom
Lëtzebuurger Vollek

Zeitung vom Lëtzebuurger Vollek

Date: 19-11-2021

Page: 11

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4000

Audience: -

Size: 211 cm²

Regierung subventioniert Ladestationen für E-Autos



(Foto: Wirtschaftsministerium)

Eine knappe Woche nach ihrer Verabschiedung durch den Regierungsrat haben Wirtschaftsminister Franz Fayot und Energieminister Claude Turmes am Donnerstag zusammen mit Vertretern der Handwerkskammer neue Subventionen für Unternehmen vorgestellt, die in Ladestationen für den elektrisch betriebenen Teil ihres Fuhrparks oder in öffentlich zu-

gängliche E-Tankstellen investieren, und so zur von der Dreierkoalition angestrebten »Dekarbonisierung der Wirtschaft« als Teil einer umfassenden »Energiewende« im Kampf gegen den Klimawandel beitragen sollen.

Unternehmen unabhängig von ihrer Größe erhalten bis zu 50 Prozent ihrer Investitionen in E-Tankstellen vom

Staat zurückerstattet, wenn die Ladekapazität mindestens 175 Kilowatt beträgt. An kleine und mittelgroße Unternehmen richtet sich die zweite Subvention, bei der der Bau von betriebsinternen Ladestationen bis zur Hälfte und bis zu 40.000 Euro und der Anschluß ans Stromnetz mit bis zu 60 Prozent und weiteren maximal 60.000 Euro gefördert wird. **oe**

**L'Essentiel**

Date: 19-11-2021

Page: 23

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 101235

Audience: 285300

Size: 47 cm²

Les chargés de diffusion auront accès à une nouvelle formation.

Des troupes plus professionnelles

LUXEMBOURG La scène théâtrale et chorégraphique ne cesse de se professionnaliser. Pour soutenir cette professionnalisation et aider les artistes nationaux dans le développement de leur carrière, la House of Training lance, au premier trimestre 2022, une formation pour administrateurs de compagnie et chargés de diffusion. Elle sera articulée autour de trois blocs de compétences: administrer et piloter, promouvoir et diffuser, organiser et accueillir.

→ bit.ly/3HvE1ea

**www.hrone.lu**Date: **18-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.hrone.lu/actualites/un-nouveau-regime-daides-pour-les-entreprises-favorisant-les-vehicules-electriques>

Un nouveau régime d'aides pour les entreprises favorisant les véhicules électriques



Le 18 novembre, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, ont présenté, en présence de représentants des chambres professionnelles, un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises qui investissent dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques. Le régime d'aides a pour objectif de stimuler davantage le développement de l'électromobilité au Luxembourg.

(photo de g. à d. : Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce; Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers; Franz Fayot, ministre de l'Économie; Claude Turmes, ministre de l'Énergie)

(photo ©MECO)

Les nouvelles aides s'adressent exclusivement aux entreprises pour les encourager à effectuer la transition vers l'électromobilité, dans le cadre de leur activité économique et pour accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge au Luxembourg, augmentant ainsi la puissance de charge au Luxembourg.

Le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, souligne : «La décarbonisation des transports est conditionnée à l'existence d'une infrastructure performante de points de recharge sur le territoire national. Le Luxembourg

dispose déjà d'un réseau très dense de points de recharge. En permettant à davantage d'acteurs de bénéficier de subsides pour la mise en place d'infrastructures de charge pour des véhicules électriques, nous accélérons l'essor de l'électromobilité.»

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot, précise : «Les nouveaux régimes d'aides favorisent le déploiement d'infrastructures de charge par les entreprises qui contribuent de ce fait à la décarbonisation des transports et au développement de l'électromobilité au Luxembourg. Les entreprises disposent ainsi d'un levier d'action supplémentaire pour soutenir les efforts gouvernementaux pour atteindre les objectifs de la transition énergétique.»

Les nouvelles aides s'appliquent pour la mise en place de bornes de charge accessibles au public et de bornes de charges privées dans les entreprises. Elles constituent ainsi un ensemble cohérent de mesures permettant au Luxembourg d'aboutir à un réseau performant de points de charge sur tout le territoire national. Elles complètent le régime d'aide pour l'installation de bornes de charges pour des personnes privées, ainsi que le réseau national de bornes accessibles au public «Chargy» et «SuperChargy».

Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers, se félicite du nouveau régime d'aides sachant que la décarbonisation de la mobilité individuelle constitue un élément clé dans la lutte contre le changement climatique : «Les entreprises artisanales qui travaillent dans le domaine sont prêtes à relever le défi pour mettre en place l'infrastructure nécessaire. Avec cet outil, les entreprises reçoivent également les moyens nécessaires pour entamer leur propre transition énergétique.»

Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce, ajoute : «Dans la suite des réflexions initiées dès 2015 dans le cadre du processus de la troisième révolution industrielle, la transition énergétique vers davantage d'électromobilité est apparue comme essentielle. Cette transition ne peut fonctionner que si elle est le fruit d'un effort collectif et dans ce contexte, les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Ce nouveau régime d'aides mis en place par le gouvernement est le bienvenu, car il va faciliter les investissements des entreprises dans les infrastructures nécessaires.»

Le détail des nouvelles mesures

1. Le premier type d'aides, qui profite à toutes les entreprises indépendamment de leur taille, est attribué suite à un appel d'offres à des projets d'infrastructures de charge accessibles au public ou privées, dont la capacité de charge est au moins égale à 175 kilowatts. Les projets qui seront retenus pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des investissements liés au déploiement des bornes de charge. Une pondération assure que les projets les plus accessibles au public soient favorisés dans la procédure de sélection.

2. Le deuxième régime d'aide est réservé aux petites et moyennes entreprises et vise à faciliter leur transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique. Sur simple demande, les PME peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des coûts liés aux bornes de charge et jusqu'à 60% des coûts liés au raccordement au réseau électrique. L'aide est plafonnée à 60.000 euros pour les coûts de raccordement au réseau électrique et 40.000 euros pour les autres coûts liés au déploiement par entreprise.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui recourent à des solutions de leasing pour le déploiement de bornes de charge accessibles au public ou privées, celles-ci pourront également bénéficier des aides précitées sous forme d'une remise sur le contrat de leasing.

Le projet de loi relatif au régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques sera prochainement déposé à la Chambre des députés. Le texte prévoit aussi une adaptation de l'organisation du réseau «Chargy» et «SuperChargy» en conformité avec le nouveau cadre législatif



européen. Les nouveaux régimes d'aides entrent en vigueur au terme des procédures législative et réglementaire et seront disponibles sur la plateforme MyGuichet.

Communiqué du ministère de l'Économie et du ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

**www.paperjam.lu**Date: **18-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **2051**<https://paperjam.lu/article/chambre-commerce-juge-budget-a>

La Chambre de commerce juge le budget trop optimiste



Carlo Thelen, directeur de la Chambre de commerce, et Christel Chatelain, responsable des affaires économiques, ont présenté l'avis de la Chambre de commerce sur le budget 2022 de l'État. (Photo: Blitz Agency)

BUDGET DE L'ÉTAT 2022

La Chambre de commerce a jugé trop optimiste le projet de budget 2022 de l'État et a demandé un renforcement de certaines priorités.

Écrit par Jeremy Zabatta

Publié Le 18.11.2021 • Édité Le 18.11.2021

Après les critiques de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés, le budget de l'État 2022 a été moins décrié par la Chambre de commerce. Cette dernière a tout de même relevé plusieurs points nécessitant une attention particulière de la part du gouvernement, voire même un peu plus d'ambition.

Carlo Thelen, son directeur général, a plaidé pour un budget de l'État favorisant la stabilité économique du pays non pas à court terme, mais bien à long terme. Faisant le même constat que la Chambre des métiers et de la CSL, la Chambre de commerce a souligné le paradoxe économique que vit actuellement le Luxembourg. D'un côté, les indicateurs montrent un certain dynamisme avec un PIB supérieur au niveau d'avant la crise sanitaire et des prévisions de croissance plutôt favorables. D'un autre côté, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement,

la hausse des prix des matières premières sous les effets des pénuries et la flambée des prix de l'énergie, le tout dans un contexte pandémique dont on a du mal à entrevoir la fin, augmentent le sentiment d'incertitude sur les acteurs économiques.

Les dépenses de pension comme talon d'Achille

Autre paradoxe: la Chambre de commerce a mis en avant la hausse des dépenses de l'Administration centrale de 3,4% en 2022, qui devraient s'accroître en 2023. D'un autre côté, les recettes devraient connaître une hausse spectaculaire de 15% en 2022 par rapport au budget voté en 2021, après une hausse de 2,1 milliards d'euros cette année (+12,7) par rapport au budget précédent. Si cela laisse présager une économie dynamique, la Chambre de commerce s'interroge tout de même sur la soutenabilité pour les entreprises d'un tel bond des recettes fiscales. Le tout avec des chiffres records en ce qui concerne la dette publique, qui va atteindre les 27% d'ici à 2025. Cette dernière devrait rester maîtrisée, mais laissera peu de marge de manœuvre au pays.

En parallèle, le talon d'Achille des finances luxembourgeoises restera les dépenses de pension, qui passeront de 9% du PIB actuel à 15% en 2045, et à 18% en 2070, soit la plus forte hausse au sein de l'Union européenne, alors que le surplus des administrations de sécurité sociale va en diminuant, passant de 1,4% du PIB à 0,9% du PIB en 2025.

Trois axes prioritaires

La Chambre de commerce a ciblé trois axes prioritaires que devrait soutenir le budget 2022 de l'État, à savoir: une économie plus diversifiée, une révolution digitale, et une transition environnementale et énergétique.

La Chambre de commerce plaide pour des efforts supplémentaires pour diversifier l'économie du pays, estimant qu'ils sont pour le moment trop timides. «Les crédits budgétaires alloués à la formation, la RDI et aux secteurs d'avenir se caractérisent soit par une stagnation, soit par une augmentation inférieure à celle du PIB. À l'inverse, les dépenses de rémunération et les transferts sociaux connaissent une croissance autrement plus prononcée», souligne la Chambre de commerce.

Elle pointe également les investissements dans les infrastructures, qui sont élevés, mais finalement moins que dans le passé. Ainsi, selon le projet de loi de programmation des finances publiques (PLPFP), entre 2022 et 2025, l'État va investir 4,7% du PIB en infrastructures. C'est moins que les 5% du PIB entre 2002 et 2005, et à peine plus que les 4,2% du PIB entre 2000 et 2019.

Se donner les moyens de la transition digitale

Si la Chambre de commerce a salué la volonté du gouvernement de faire de la digitalisation du pays une priorité majeure, elle a souligné la nécessité de se donner les moyens de cette ambition. Elle juge d'ailleurs que le budget 2022 ne donne que peu de moyens à cette ambition. «Les crédits en faveur de la digitalisation paraissent faibles et ne progresseront que modestement, et ce, en dépit de la montée en puissance générale du numérique. En effet, les dépenses courantes du ministère de la Digitalisation dépassent à peine 1% du total des dépenses de l'État central», souligne Christel Chatelain, responsable des affaires économiques de la Chambre de commerce.

Peu de visibilité sur les dépenses liées à la transition climatique

La Chambre de commerce a également salué la hausse des budgets dédiés à la transition énergétique et à la relance verte. Mais elle regrette un manque de visibilité sur le sujet et un manque de documentation sur la ventilation détaillée et désagrégée des investissements environnementaux et climatiques, et des dépenses pour la mise en œuvre du PNEC.

L'absence de mesures concrètes de soutien aux entreprises pour faire face à la flambée des prix de l'énergie et



des matières premières a aussi été relevée. Alors que l'inflation des prix de l'énergie constituera un défi majeur pour les acteurs privés en 2022. De même, après la présentation de la stratégie hydrogène du Luxembourg, la Chambre de commerce s'étonne que le projet de budget ne contienne aucune annonce sur l'impact budgétaire de cette stratégie, ni sur la création d'un fonds de préfinancement et de gestion des risques. Enfin, aucune adaptation offrant une nouvelle dimension incitative n'est proposée en ce qui concerne la taxe CO2, ni aucune trajectoire pour l'évolution future de celle-ci au-delà de 2023. Afin de permettre aux entreprises de se projeter et d'anticiper de possibles hausses des coûts, la Chambre de commerce invite le gouvernement à présenter rapidement cette trajectoire, après concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

**www.paperjam.lu**

Date: 18-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 2051

<https://paperjam.lu/article/nouvelles-aides-a-electrique-e>

Des nouvelles aides à l'électrique pour les entreprises



Deux nouvelles aides ont été présentées pour que les entreprises investissent dans des bornes de recharge électrique. (Photo: Shutterstock)

PROJET DE LOI

Deux nouvelles aides aux entreprises ont été présentées: une subvention de 50% des coûts des bornes de recharge et de 60% du raccordement électrique pour les PME, et une autre de 50% des investissements liés au déploiement de bornes de recharge pour répondre à des appels d'offres à venir.

Écrit par Mathilde Obert

Publié Le 18.11.2021 • Édité Le 18.11.2021

Un pas vers les sociétés qui prennent le virage de l'électrique. Les ministres de l'Économie et de l'Énergie, Franz Fayot (LSAP) et Claude Turmes (déi Gréng), ont présenté ce jeudi 18 novembre un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques.

La première est réservée aux petites et moyennes entreprises, occupant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros. Elles peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des coûts liés aux bornes de recharge et 60% de ceux liés à leur raccordement au réseau électrique, sur simple demande. L'aide est plafonnée à 60.000 euros pour le raccordement et 40.000 euros pour le déploiement.

Dans le cas d'entreprises recourant à des solutions de leasing, la société de location bénéficiera de l'aide, ce qui

aura pour conséquence une remise sur le contrat pour l'entreprise cliente, précise le ministère de l'Économie.

Une aide directe aux PME, des appels à projets pour tous

La seconde pourra être attribuée à des entreprises de toute taille à la suite d'appels d'offres pour des projets d'infrastructures de recharge accessibles au public ou privées avec une capacité au moins égale à 175 kilowatts. Le gouvernement n'a pas fixé combien il pourrait en lancer par an, ce sera «au cas par cas», explique-t-il. Cela pourrait par exemple être un appel à projets pour augmenter le parc de bornes dans le nord. Dès lors, une entreprise pourrait y répondre ou encore un supermarché qui souhaite utiliser son parking. Les projets retenus bénéficieront d'une subvention jusqu'à 50% des investissements liés au déploiement des bornes de recharge. Une pondération assure que les projets les plus accessibles au public soient favorisés dans la procédure de sélection.

Les ministères ont donné quelques exemples concrets. Pour la première aide, une entreprise qui souhaiterait installer 16 points de recharge à 11kW aura un coût d'installation de 38.000 euros et un coût de renforcement réseau de 25.000. Le subside s'élèverait alors à 34.000 euros. Les ministères illustrent la seconde aide par la création d'un parc de Charge XL, avec 16 bornes «Hypercharger 300kW». Le coût de 2,08 millions d'euros serait pris en charge à hauteur d'un million d'euros.

Des chambres satisfaites

Avant de pouvoir en bénéficier, les entreprises doivent attendre que le projet de loi relatif au régime d'aides, déjà approuvé en conseil de gouvernement le 12 novembre, soit déposé à la Chambre des députés, ce qui sera fait «prochainement». Le texte prévoit aussi une adaptation de l'organisation du réseau «Chargy» et «SuperChargy» en conformité avec le nouveau cadre législatif européen. Les nouveaux régimes d'aides entreront donc en vigueur «au terme des procédures législative et réglementaire» et seront disponibles sur la plateforme MyGuichet. Les nouvelles aides ne sont pas rétroactives.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'aides directes pour les plus grandes entreprises? Le gouvernement le justifie par la réglementation européenne sur la concurrence. «La Chambre de commerce va tout de même soulever cette question dans son avis sur le projet de loi», note tout de même Marc Wagener, chief operating officer (COO) de la Chambre de commerce. À part cela, il se dit «satisfait» du nouveau régime sur lequel il a travaillé avec le gouvernement et la Chambre des métiers. «C'est un régime d'aides très encourageant.» Il espère désormais «qu'on suive le chemin de manière non bureaucratique» pour ne pas que le coiffeur souhaitant des aides doive attendre deux ans pour les obtenir.

Ces subventions seront-elles suffisantes aussi pour les artisans qui souhaitent investir dans l'électricité? «La réponse est oui», selon Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. «Cela répond à nos attentes et permettra de motiver les entreprises à investir pour leurs clients et salariés, notamment les PME.» Même s'il est «difficile à dire» combien de bornes pourraient être installées dans les prochaines années grâce à ce système. Il espère en tout cas que la loi pourra être votée «dans quelques mois».

1.000 demandes de particuliers

Jusqu'ici, seuls les particuliers pouvaient bénéficier de subsides à l'installation de bornes de recharge. Les primes auxquelles ils ont droit couvrent la moitié des frais occasionnés par la borne, l'équipement technique et la main-d'œuvre pour l'installation, et ce avec un plafond maximum de 750 euros pour une borne normale et 1.200 euros pour une borne intelligente. À partir de quatre emplacements, le subside peut monter jusqu'à 1.650 euros pour une borne intégrée dans un système collectif de gestion intelligente de charge. Depuis la mise en place, en juillet 2020, de ce programme appelé «Clever Lueden», plus de 1.000 demandes ont été introduites.

**www.rtl.lu**Date: **18-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **103000**<https://www.rtl.lu/news/national/a/1819347.html>

Betribber kréien nei finanziell Hëllef fir Installatioun vun Opluetstatiounen

Vum Raphaëlle Dickes | Update: 18.11.2021 19:00**De Wirtschaftsminister Franz Fayot an den Energieminister Claude Turmes hunn den Donneschdeg de Moien d'Mesurë presentéiert.**

is 2030 sollen 49% vun den immatrikuléierten Autoe fir de Passagéiertransport elektresch ugedriwwe sinn. Fir dëst Zil ze erreechen, muss d'Netz vu Luetstatiounen ausgebaut ginn.

Elektresch tanke soll einfach a quasi iwwerall méiglech ginn, esou dem Energieminister Claude Turmes seng Philosophie. Nieft den 800 geplangten Chargy-Bornen (757 sinn aktuell operationell) an de Subventiounen fir Privatbornen doheem sollen an Zukunft och d'Entreprises e wichtege Pilier am nationalen Netz vu Luetstatiounen ginn. Fir dëst ze encouragéieren, goufen en Donneschdeg nei staatlech Hëllef virgestallt.

2 Modeller sinn am Gesetzesprojet virgesinn:

Deen éischte Modell riicht sech un all Zort vu Betribber. Hei ass eng Hëllef vu 50% um Investissement virgesinn, wann d'Luetstatiounen 7 Deeg op 7 a 24h/24h fir de Public accessibel sinn. 40%, wa se just 5 Deeg op 7 an 10 Stonnen op 24h fir de Public zougängelech sinn.

Den zweete Modell riicht sech exklusiv u kleng a mëttelgrouss Betribber.

Kleng Betribber kréie 50% vum Präis vun de Luetstatiounen iwwerholl, mëttelgrousser 40%. Fir béid Typpen Entreprise si fir d'Ubannen un d'Stroumnetz 60% Subventiounen virgesinn.

D'Chambre des métiers begréisst déi nei Hëllef, déi lo iwwer e Gesetzesprojet op den Instanzewee kommen an an e puer Méint, nom Vott an der Chamber, kéinten ugefrot ginn. Et wär een an d'Gesprécher mat abezu ginn.

D'Montante wiere konsequent a géifen d'Betribber ënnerstëtzen. Et wär e "win-win", esou den Direkter Tom Wirion.

De Subventiounsprogramm fir Betribber gesäit e Budget vu 40 Milliounen Euro vir. Iwwer ee Joer laang hätt ee mat der Europäescher Kommissioun verhandelt, fir dës Hëllef autoriséiert ze kréien, seet de Wirtschaftsminister Franz Fayot. Dat well Lëtzebuerg eent vun den éischte Länner an der EU wier, dat esou Subventiounen aféiert. Dës wieren awer wichteg, fir déi digital an déi gréng Transitioun ëmzesetzen.

Bis 2030 wëll de Grand-Duché 55% vun sengen CO2-Emissiounen aspueren. Eng grouss Roll soll hei d'Elektromobilitéit spillen. Ëmmerhi mécht den Transportsecteur aktuell 2/3 vun den Zäregas-Emissiounen am Land aus. Viraussetzung fir e groussen elektresche Fuerpark ass e flächendeckend Netz vu Luetstatiounen.

Offiziellt Schreiwes

Franz Fayot et Claude Turmes ont présenté un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises investissant

dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques (18.11.2021)

Communiqué par : ministère de l'Économie / ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

Lors d'une conférence de presse en date du 18 novembre 2021, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, ont présenté, en présence de représentants des chambres professionnelles, un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises qui investissent dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques. Le régime d'aides a pour objectif de stimuler davantage le développement de l'électromobilité au Luxembourg.

Approuvées lors du Conseil de gouvernement en date du 12 novembre 2021, les nouvelles aides s'adressent exclusivement aux entreprises pour les encourager à effectuer la transition vers l'électromobilité, dans le cadre de leur activité économique et pour accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge au Luxembourg, augmentant ainsi la puissance de charge au Luxembourg.

Le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, souligne: «La décarbonisation des transports est conditionnée à l'existence d'une infrastructure performante de points de recharge sur le territoire national. Le Luxembourg dispose déjà d'un réseau très dense de points de recharge. En permettant à davantage d'acteurs de bénéficier de subsides pour la mise en place d'infrastructures de charge pour des véhicules électriques, nous accélérons l'essor de l'électromobilité.»

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot, précise: «Les nouveaux régimes d'aides favorisent le déploiement d'infrastructures de charge par les entreprises qui contribuent de ce fait à la décarbonisation des transports et au développement de l'électromobilité au Luxembourg. Les entreprises disposent ainsi d'un levier d'action supplémentaire pour soutenir les efforts gouvernementaux pour atteindre les objectifs de la transition énergétique.»

Les nouvelles aides s'appliquent pour la mise en place de bornes de charge accessibles au public et de bornes de charges privées dans les entreprises. Elles constituent ainsi un ensemble cohérent de mesures permettant au Luxembourg d'aboutir à un réseau performant de points de charge sur tout le territoire national. Elles complètent le régime d'aide pour l'installation de bornes de charges pour des personnes privées, ainsi que le réseau national de bornes accessibles au public «Chargy» et «SuperChargy».

Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers, se félicite du nouveau régime d'aides sachant que la décarbonisation de la mobilité individuelle constitue un élément clé dans la lutte contre le changement climatique: «Les entreprises artisanales qui travaillent dans le domaine sont prêtes à relever le défi pour mettre en place l'infrastructure nécessaire. Avec cet outil, les entreprises reçoivent également les moyens nécessaires pour entamer leur propre transition énergétique.»

Marc Wagener, COO et directeur Formation à la Chambre de commerce, ajoute: «Dans la suite des réflexions initiées dès 2015 dans le cadre du processus de la troisième révolution industrielle, la transition énergétique vers davantage d'électromobilité est apparue comme essentielle. Cette transition ne peut fonctionner que si elle est le fruit d'un effort collectif et dans ce contexte, les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Ce nouveau régime d'aides mis en place par le gouvernement est le bienvenu, car il va faciliter les investissements des entreprises dans les infrastructures nécessaires.»

Le détail des nouvelles mesures:

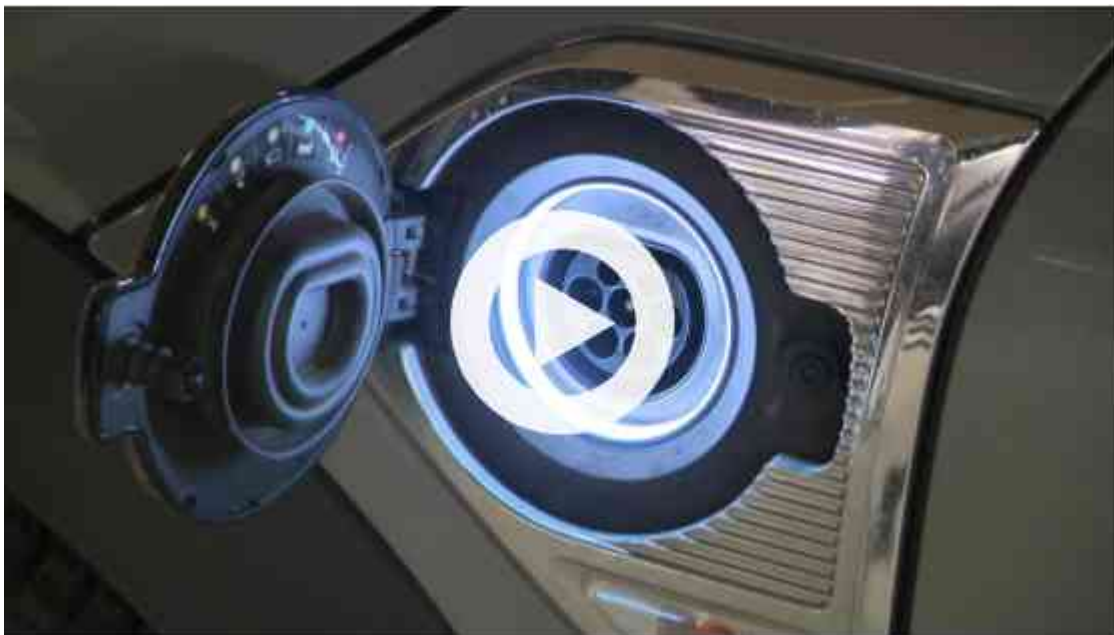
1. Le premier type d'aides, qui profite à toutes les entreprises indépendamment de leur taille, est attribué suite à un appel d'offres à des projets d'infrastructures de charge accessibles au public ou privées, dont la capacité de charge est au moins égale à 175 kilowatts. Les projets qui seront retenus pourront bénéficier d'une subvention

allant jusqu'à 50% des investissements liés au déploiement des bornes de charge. Une pondération assure que les projets les plus accessibles au public soient favorisés dans la procédure de sélection.

2. Le deuxième régime d'aide est réservé aux petites et moyennes entreprises et vise à faciliter leur transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique. Sur simple demande, les PME peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des coûts liés aux bornes de charge et jusqu'à 60% des coûts liés au raccordement au réseau électrique. L'aide est plafonnée à 60.000 euros pour les coûts de raccordement au réseau électrique et 40.000 euros pour les autres coûts liés au déploiement par entreprise.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui recourent à des solutions de leasing pour le déploiement de bornes de charge accessibles au public ou privées, celles-ci pourront également bénéficier des aides précitées sous forme d'une remise sur le contrat de leasing.

Le projet de loi relatif au régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques sera prochainement déposé à la Chambre des députés. Le texte prévoit aussi une adaptation de l'organisation du réseau «Chargy» et «SuperChargy» en conformité avec le nouveau cadre législatif européen. Les nouveaux régimes d'aides entrent en vigueur au terme des procédures législative et réglementaire et seront disponibles sur la plateforme MyGuichet.



**www.gouvernement.lu**

Date: 18-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1167

https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/communiques/2021/11-novembre/18-fayot-turmes-aides.html

Franz Fayot et Claude Turmes ont présenté un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques



Les ministres Claude Turmes et Franz Fayot

Lors d'une conférence de presse en date du 18 novembre 2021, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, et le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, ont présenté, en présence de représentants des chambres professionnelles, un nouveau régime d'aides en faveur des entreprises qui investissent dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques. Le régime d'aides a pour objectif de stimuler davantage le développement de l'électromobilité au Luxembourg.

©MECO

Approuvées lors du Conseil de gouvernement en date du 12 novembre 2021, les nouvelles aides s'adressent exclusivement aux entreprises pour les encourager à effectuer la transition vers l'électromobilité, dans le cadre de leur activité économique et pour accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge au Luxembourg, augmentant ainsi la puissance de charge au Luxembourg.

Le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, souligne: "La décarbonisation des transports est conditionnée à l'existence d'une infrastructure performante de points de recharge sur le territoire national. Le Luxembourg

dispose déjà d'un réseau très dense de points de recharge. En permettant à davantage d'acteurs de bénéficier de subsides pour la mise en place d'infrastructures de charge pour des véhicules électriques, nous accélérons l'essor de l'électromobilité."

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot, précise: "Les nouveaux régimes d'aides favorisent le déploiement d'infrastructures de charge par les entreprises qui contribuent de ce fait à la décarbonisation des transports et au développement de l'électromobilité au Luxembourg. Les entreprises disposent ainsi d'un levier d'action supplémentaire pour soutenir les efforts gouvernementaux pour atteindre les objectifs de la transition énergétique."

Les nouvelles aides s'appliquent pour la mise en place de bornes de charge accessibles au public et de bornes de charges privées dans les entreprises. Elles constituent ainsi un ensemble cohérent de mesures permettant au Luxembourg d'aboutir à un réseau performant de points de charge sur tout le territoire national. Elles complètent le régime d'aide pour l'installation de bornes de charges pour des personnes privées, ainsi que le réseau national de bornes accessibles au public "Chargy" et "SuperChargy".

Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers, se félicite du nouveau régime d'aides sachant que la décarbonisation de la mobilité individuelle constitue un élément clé dans la lutte contre le changement climatique: "Les entreprises artisanales qui travaillent dans le domaine sont prêtes à relever le défi pour mettre en place l'infrastructure nécessaire. Avec cet outil, les entreprises reçoivent également les moyens nécessaires pour entamer leur propre transition énergétique."

Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce, ajoute: "Dans la suite des réflexions initiées dès 2015 dans le cadre du processus de la troisième révolution industrielle, la transition énergétique vers davantage d'électromobilité est apparue comme essentielle. Cette transition ne peut fonctionner que si elle est le fruit d'un effort collectif et dans ce contexte, les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Ce nouveau régime d'aides mis en place par le gouvernement est le bienvenu, car il va faciliter les investissements des entreprises dans les infrastructures nécessaires."

Le détail des nouvelles mesures

1. Le premier type d'aides, qui profite à toutes les entreprises indépendamment de leur taille, est attribué suite à un appel d'offres à des projets d'infrastructures de charge accessibles au public ou privées, dont la capacité de charge est au moins égale à 175 kilowatts. Les projets qui seront retenus pourront bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des investissements liés au déploiement des bornes de charge. Une pondération assure que les projets les plus accessibles au public soient favorisés dans la procédure de sélection.

2. Le deuxième régime d'aide est réservé aux petites et moyennes entreprises et vise à faciliter leur transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique. Sur simple demande, les PME peuvent bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 50% des coûts liés aux bornes de charge et jusqu'à 60% des coûts liés au raccordement au réseau électrique. L'aide est plafonnée à 60.000 euros pour les coûts de raccordement au réseau électrique et 40.000 euros pour les autres coûts liés au déploiement par entreprise.

Afin de ne pas pénaliser les entreprises qui recourent à des solutions de leasing pour le déploiement de bornes de charge accessibles au public ou privées, celles-ci pourront également bénéficier des aides précitées sous forme d'une remise sur le contrat de leasing.

Le projet de loi relatif au régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques sera prochainement déposé à la Chambre des députés. Le texte prévoit aussi une adaptation de l'organisation du réseau "Chargy" et "SuperChargy" en conformité avec le nouveau cadre législatif

européen. Les nouveaux régimes d'aides entrent en vigueur au terme des procédures législative et réglementaire et seront disponibles sur la plateforme MyGuichet.

Communiqué par le ministère de l'Économie / ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire



(de g. à dr.) Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce; Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers; Franz Fayot, ministre de l'Économie; Claude Turmes, ministre de l'Énergie



(de g. à dr.) Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers; Claude Turmes, ministre de l'Énergie; Franz Fayot, ministre de l'Économie; Marc Wagener, COO et directeur formation à la Chambre de commerce

Luxemburger Wortwww.wort.lu

Date: 18-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-chambre-des-metiers-reclame-plus-de-moyens-61939821de135b9236cd2b0d>

La Chambre des métiers réclame plus de moyens



Le projet de budget 2022 ne répond pas assez à la crise du logement, selon la Chambre des métiers. Photo : Steve Eastwood

Face à la pénurie de main-d'œuvre et de logements, le financement de l'Etat prévu dans le budget 2022 doit aller plus loin pour soutenir le monde artisanal. Tel est l'avis de la Chambre des métiers.

L'Artisanat attend plus de courage politique de la part du gouvernement Bettel. Ainsi, selon la Chambre des métiers, la proposition de budget 2022 n'irait pas assez loin. «Parfois, nous pouvons même nous demander, de manière provocante, si les artisans sont toujours les bienvenus au Luxembourg», ironise Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. Les représentants de l'artisanat (secteur comptant 7.000 sociétés et près de 100.000 salariés) considèrent que les financements de l'Etat ne répondraient pas assez à des priorités, telle la difficulté de recruter une main-d'œuvre qualifiée.

Un budget 2022 tourné vers «la sortie de crise»

La pénurie de candidats n'est certes pas nouvelle, mais le «phénomène est accentué par le manque de logements abordables», souligne la Chambre des métiers dans son avis sur les orientations budgétaires présentées par le ministre des Finances. Afin de résoudre ce problème, elle propose la création de logements à moindre coût via des partenariats public-privé.

Car même si le Fonds spécial de soutien au développement du logement s'appuiera sur 228 millions d'euros de



dépenses pour répondre à la crise de l'habitat, ce budget ne constituera pas un levier suffisant, considère la Chambre. Et cela, même si comparé à sa création en 2020, ce financement a augmenté de 91 millions d'euros. Cette hausse doit permettre la concrétisation des 4.000 logements produits par les promoteurs publics attendus d'ici à 2025

L'artisanat peut carburer à l'énergie verte

La Chambre des métiers rappelle également sa volonté d'obtenir une «revalorisation du statut de l'indépendant». Cela afin de réduire la précarité des entrepreneurs. On se souvient que cet enjeu qui avait crispé les échanges avec le ministre du Travail en début de crise covid. Aussi, les artisans attendent un alignement du statut sur celui du salarié au niveau de la Sécurité sociale et du Droit du travail.

La Chambre des métiers reste également sur sa faim en ce qui concerne la mise en place d'un «Pacte climat PME» annoncé par le gouvernement. Une mesure qu'elle salue mais dont les détails d'exécution «font encore défaut». Toujours dans le volet climat, la Chambre des métiers demande des mesures de soutien pour s'engager dans la transition énergétique.

Un seul satisfecit

Pour atteindre les objectifs du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) dont la réduction de -55% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, l'Artisanat demande un accompagnement au plus proche de la réalité de ses membres.

Pour faire face au défi de la digitalisation, la Chambre des métiers souhaiterait obtenir un élargissement des aides financières. Que ce soit pour le programme Fit4Digital Packages ou le service eHandwerk. L'accompagnement de l'Etat dans cette transition numérique pourrait passer par des prêts à taux zéro offerts aux PME. L'Etat pourrait même se porter garant de ces prêts.

Au-delà de ces critiques, la Chambre des métiers se réjouit tout de même d'un point : aucune hausse généralisée des impôts ne soit à l'ordre du jour.

**delano.lu**

Date: 17-11-2021

Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1129**<https://delano.lu/article/georges-krombach-get-out-of-yo>

Georges Krombach: “Get out of your comfort zone”



For its December 2021 cover interview, Delano spoke with the freshly appointed president of the Fédération des Jeunes Dirigeants, Georges Krombach, about his seven biggest taboos of Luxembourg leaders.

Krombach also talked about working in the Landewyck family business, the tobacco industry, the energy and drive he witnessed during his time living and working in New York, and the development of the Parc Landewyck office and housing estate in Hollerich.

Delano was also in conversation with Luxembourg's youngest mayor, Eric Thill, from Schieren about decentralisation, the Nordstad's role as a third development area in the grand duchy and plans for a formal fusion of five of its communes. Thill also spoke about encouraging young people to become politically engaged and how the DP hopes to make inroads in the north.

Also in this issue:

- A business report on brands we love and how the Made in Luxembourg label is helping businesses.
- Democrats Abroad's Natalie Bachiri and Republican Abroad's Frederic Becker go head-to-head on how they think Joe Biden's first year as US president has gone;



- Minister of equality between women and men Taina Bofferding talks about domestic violence;
- Staff and students from the University of Luxembourg talk about academia and the future of work;
- An essay on the hidden costs of data centres and using personal information technology;
- National commission for data protection president Alain Herrmann talks about the institution's focal points heading into 2022.
- Specialist Yves-Martin Boisclair gives us some tips on what to look out for when enjoying sake:
- And we gathered apéro hour tips from local bars.

About Delano

The print edition of Delano, Luxembourg's English language news magazine, is published 11 times a year, with eight issues accompanied by supplements. The magazine is available by subscription and at newsstands across the grand duchy. Delano also publishes two newsletters on weekdays: the "Breakfast briefing", featuring world and local headlines to start the day informed, and the "Noon briefing", covering the latest Luxembourg news and events, as well as specialised newsletters. Plus there are Delano Live events, which feature live interviews on topics covered by Delano magazine, but with a fresh perspective. Delano is on Facebook LinkedIn and Twitter



Luxemburger Wort

Luxemburger Wort

Date: 17-11-2021

Page: 14

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 59525

Audience: 162100

Size: 575 cm²

INTERNATIONAL – EXPO 2020 DUBAI

CONTENUS FOURNIS PAR



Made in Luxembourg: Luxemburg beeindruckt mit seiner Vielfältigkeit

Das Label «Made in Luxembourg» ist eine eingetragene Marke und bestätigt luxemburgischen Produkten sowie Dienstleistungen die luxemburgische Herkunft. Dieses Gütesiegel, ist somit das Aushängeschild für Unternehmen, das es ermöglicht sich von anderen Marken abzusetzen, und ihre Produkte und Dienstleistungen im Ausland zu vermarkten.

Die luxemburgische Handelskammer, als Mitinitiator des Labels, unterstützt Unternehmen in der Erschließung neuer Märkte und organisierte im Rahmen ihres Wirtschaftsprogramms bei der Expo 2020 in Dubai eine «Made in Luxembourg» Woche. Dieses Ereignis ermöglichte es, das Know-how von 12 luxemburgischen Unternehmen international vorzustellen. Die Betriebe zeigten sich sehr vielseitig und präsentierten eine Vielzahl von Produkten, wie z. B. autonome Reinigungsroboter für Solarzellen, die Herstellung von handgefertigtem Schmuck, die Herstellung von Pflanzenprodukten oder Manga-Figuren.

Seit der Einführung des Labels, in 1984, haben bereits mehr als 1.500 Unternehmen eines ihrer Produkte oder Dienstleistungen mit dem Gütesiegel versehen, von denen 880 der Handelskammer angeschlossen sind. Das Label «Made in Luxembourg» ist eine Initiative des Ministeriums für auswärtige und europäische Angelegenheiten, der luxemburgischen Handelskammer und der Handwerkskammer und für den Benelux-Raum als

Kollektivmarke eingetragen. Durch ein visuelles und leicht erkennbares Logo hilft es den luxemburgischen Ursprung von Produkten und Dienstleistungen zu identifizieren.

Dieses Gütesiegel kann an Unternehmen vergeben werden, die seit mindestens einem Jahr bestehen, Mitglied der Handelskammer oder der Handwerkskammer sind, mit Ausnahme des Finanz- und Immobiliensektors, und deren Tätigkeit in Luxemburg angesiedelt ist.

Mit diesem Herkunftsnachweis werden zwei Ziele verfolgt. Durch ein immer mehr regionales Bewusstsein, sollen einerseits die ausgezeichneten Dienstleistungen und Produkte auf nationaler Ebene bei den Luxemburgern bekannt gemacht werden und andererseits ist das Label Bestandteil des «Nation Branding» und soll auch im Ausland das Bewusstsein für die große Qualität luxemburgischer Produkte und Dienstleistungen erhöhen.

Im Rahmen dieser Internationalisierungsstrategie hat die Handelskammer daher die «Made in Luxembourg Week» auf der Weltausstellung Expo 2020 Dubai vom 1. bis 6. November 2021 organisiert.

Bei dieser Gelegenheit wurden 12 Unternehmen, die Produkte «Made in Luxembourg» herstellen, eingeladen, als Mitaussteller im Nationalen Pavillon des Großherzogtums Luxemburg teilzunehmen: Abwechselnd konnte somit jeder Mitaussteller nicht nur für das Label «Made in Luxembourg» wer-

ben, sondern auch seine Aktivitäten und Produkte einem weltweiten Publikum vorstellen.

«Für mehr als 60 % der Verbraucher in der Europäischen Union ist die Herkunft eines Produkts von elementarer Bedeutung. Daher ist es für die Handelskammer von entscheidender Bedeutung, das Label «Made in Luxembourg» bei einer globalen Veranstaltung wie der Expo 2020 in Dubai zu bewerben.» Carlo Thelen, Generaldirektor der Handelskammer.

Startschuss der «Made in Luxembourg» Woche war am 1. November wo die Handelskammer mit ihren Unternehmen die Vielfältigkeit von Luxemburg zu Schau stellte.

In der ersten Hälfte der Woche konnten folgende 6 Unternehmen sich vorstellen:

- Aero-Design, Entwicklung von Teilen für die Luftfahrt auf Grundlage des Upcycling-Konzepts
- Berls, maßgeschneiderte Feinblecharbeiten
- Green Innovation, organische Düngemittel
- Hanin Glass Center, Fensterrahmen
- MaWi Bears, handgefertigte Sammelbären
- Tsume Art, Manga-Figuren

In der zweiten Hälfte konnten die Besucher 6 weitere Aussteller mit individuellem Können aus Luxemburg entdecken:

- handgefertigten Taschen von AR-Tichoc Worldwide
- die bemerkenswerte Kollektion «Boom» der Juwelierin Fabienne Belnou
- handgefertigten Luxusgläser von Gold & Wood
- Hochwertige Milchprodukte von Luxlait
- die Schmuckkollektion «Capsule» von Romantico Romantico Studios
- den von SolarCleanso hergestellte Solarreinigungsroboter

Ein internationales Publikum sowie prominente Luxemburger hatten die Gelegenheit die Meisterstücke und Ergebnisse eines facettenreichen Luxemburgs zu bewundern. Hinzu kommen auch die zahlreichen luxemburgischen Besucher, die während der Allerheiligenfeiertage den Weg nach Dubai in den Luxemburg-Pavillon fanden.

Über einen QR-Code, der an jedem

Stand angebracht war, konnten potenzielle Kunden nicht nur mehr über die ausgestellten Produkte erfahren, sondern auch direkt auf die Online-shops der Aussteller gelangen und vor Ort Bestellungen aufgeben.

Die Unternehmen schätzten die Möglichkeit, ihr Know-how einem so vielfältigen Publikum zu präsentieren, sowie auch die Medienpräsenz der "Made in Luxembourg"-Woche im Großherzogtum. Die Resonanz der Unternehmen ist sehr positiv, und es wurden mehrere Verträge sowohl mit internationalen als auch mit luxemburgischen Kunden ausgehandelt.

«Nach drei unvergesslichen Tagen heißt es nach Hause reisen. Tolle Begegnungen und wunderbare Erinnerungen werden im Gedächtnis bleiben», so ein begeisterter Aussteller.

Die «Made in Luxembourg» Woche

wurde mit einem offiziellen Empfang in Anwesenheit vom Erbgroßherzog Guillaume sowie dem Minister für Mittelstand und Tourismus, Lex Delles, abgeschlossen.

Lex Delles betonte: "Das Label «Made in Luxembourg» ist ein international anerkanntes Qualitätssiegel, das das luxemburgische Know-how fördert. Die Unternehmen, die an der «Made in Luxembourg»-Woche teilgenommen haben, haben einen großen Innovationsgeist, Leidenschaft, Kreativität und außergewöhnliches Können bewiesen. Ich gratuliere der Handelskammer für diese Initiative welche die Erfahrungen und Kenntnisse luxemburgischer Unternehmen hervorhebt." —

■ Alle Unternehmen die "Made in Luxembourg" ausgezeichnet sind und weitere Informationen sind auf der Website www.made-in-luxembourg.lu zu finden:



v.l.n.r. Lex Delles, S.A.R. le Grand-Duc héritier, Carlo Thelen, Maggy Nagel
Foto: Jannah Photography



Le Quotidien

Date: 17-11-2021

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8214

Audience: 25750

Size: 349 cm²

Un budget qui manque d'audace pour l'artisanat

La Chambre des métiers a donné son avis sur le budget 2022 du gouvernement.

Il est «trop frileux pour réchauffer le monde l'artisanat», selon elle.

Un budget bien en deçà des attentes. La Chambre des Métiers a décortiqué le budget 2022 présenté par le gouvernement pour donner son avis. Il y a du bon, mais aussi quelques sources d'inquiétudes. Les projets de la coalition DP, déi gréng et LSAP pour l'année prochaine semblent ainsi avoir déçu. «Un budget trop frileux pour réchauffer l'artisanat», estime la Chambre des métiers. «Si l'accent est placé en faveur du climat et de l'énergie, du logement et du social, on constate toutefois de fortes disparités en termes de moyens alloués», constate la Chambre des métiers. Et elle donne un exemple: le volet «climat», le fonds «climat et énergie» et la mobilité, rien qu'en considérant le fonds du rail et le projet d'extension du tram, généreront des dépenses d'investissements prévisionnelles de 610 millions d'euros. En parallèle, «alors qu'on ne cesse de parler de crise du logement» rappelle la Chambre, le fonds spécial «logement» ne prévoit que 255 millions d'euros de dépenses.

Concernant les dépenses à engager dans le cadre du plan national intégré de l'énergie et du climat (PNEC), qui s'élèvent à 1,9 milliard d'euros en 2022, la Chambre des métiers demande pour le projet de budget 2023 plus de transparence en la matière, à savoir une ventilation des dépenses globales en fonction des différents domaines couverts et une évaluation de l'efficacité des investissements réalisés en amont. Autre point critique pour la Chambre des métiers: aucune réforme structurelle, à commencer par le financement des pen-

sions, n'est abordée. Aujourd'hui, précise-t-elle, le financement à long terme des retraites est basé sur une croissance continue et prononcée de l'emploi. «Or cette croissance est incompatible avec les notions de développement durable et de croissance qualitative réclamées par la société. Un appel au courage politique», explique la Chambre des métiers.

Moins de fonctionnaires

Compte tenu de ce qui précède, l'appréciation de la Chambre des métiers de la politique de finances publiques est très nuancée. Elle soutient le recours à la dette pour couvrir des besoins liés à des événements exceptionnels comme la pandémie. La Chambre «félicite» ainsi le gouvernement pour le maintien des investissements à un niveau élevé et «se réjouit» qu'aucune hausse généralisée des impôts ne soit à l'ordre du jour. Toutefois, elle est bien consciente qu'il sera nécessaire de consolider les finances publiques à moyen terme. Pour la Chambre des métiers, un des premiers leviers à prendre en compte consisterait à freiner la hausse des frais de fonctionnement de l'État, notamment en ayant recours à une digitalisation accrue des services afin d'accroître leur efficacité et diminuer les besoins en personnel. La Chambre des métiers martèle également que la transition énergétique tant souhaitée par le Premier ministre et son gouvernement ne pourra se faire sans les entreprises artisanales. Malheureusement, le tissu économique luxembourgeois est dominé par des microentreprises et par des petites entreprises

qui n'ont pas toujours les moyens financiers et humains nécessaires pour entamer la transition et décarboniser leurs processus de production, ou qui se voient désavantagées par l'absence de technologies alternatives à faible empreinte carbone. La Chambre des métiers réitère sa demande de mettre en place un instrument fort qui permettra aux entreprises de contribuer activement à la décarbonisation de l'économie et une ligne claire concernant le pacte climat PME. L'autre grand défi qui attend l'artisanat dans les années à venir concerne sa digitalisation. Celle-ci doit permettre aux artisans d'être plus compétitifs et d'assurer la transition vers une économie plus circulaire. Mais, là encore, cela nécessite un réel engagement financier de l'État pour accompagner cette transition selon la Chambre des métiers.

Sur le plan social, la menace qui pèse aujourd'hui sur l'artisanat est le manque de main-d'œuvre selon la Chambre des métiers, phénomène accentué par le manque de logements abordables. La priorité politique devrait se situer au niveau de la création de logements abordables, notamment via des partenariats public-privé, selon elle. Cette solution permettrait d'accroître l'offre d'habitations locatives à coût modéré en engageant un minimum de deniers publics. Meilleure protection sociale de l'indépendant, revalorisation du statut de l'indépendant, réductions de charges administratives et augmentation de l'offre de zones d'activités sont aussi des revendications de la Chambre des métiers.

Tageblatt
ZEITUNG FÜR LUXEMBOURG**Tageblatt**

Date: 17-11-2021

Page: 7

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 21982

Audience: 75800

Size: 190 cm²

Berufskammer kritisiert „einen zögerlichen Staatshaushalt“

STAATSFINANZEN Handel soll stärker gefördert werden

Auch die Berufskammer hat sich zum Thema Staatsfinanzen zu Wort gemeldet. Der neue Haushaltsplan ruft bei den Vertretern der Handwerker gemischte Gefühle hervor. Unter anderem fordern sie mehr Unterstützung bei der Digitalisierung und mehr Details zum KMU-Klimapakt.

Vor kurzem wurde der neue Staatshaushalt vorgestellt. Die Berufskammer zeigt sich in einer Stellungnahme am Dienstag nicht besonders begeistert davon. Zwar begrüße man die Neuverschuldung und den Verzicht auf eine allgemeine Steuererhöhung. Doch ansonsten sei „im Staatshaushalt 2022 keine wirkliche Neuerung gegenüber 2021 zu erkennen“. Politisch setze die Regierung weiter die gleichen Prioritäten.

So werde etwa in den „Klima

und Energie“-Fonds und in die Mobilität investiert – hier sind knappe 610 Millionen Euro an Investitionen eingeplant.

Währenddessen stünden dem Wohnwesen nur 255 Millionen zur Verfügung, obwohl Luxemburg in einer Wohnungskrise stecke.

Die Berufskammer fordert außerdem mehr Transparenz für die Ausgaben des Integrierten Nationalen Energie- und Klimaplans (PNEC). Immerhin sollen hier 1,9 Milliarden Euro einfließen. Die Regierung soll „eine Aufschlüsselung der Gesamtausgaben nach den verschiedenen abgedeckten Bereichen und eine Bewertung der Effizienz der bereits getätigten Investitionen“ vorlegen.

Weiterhin kritisiert die Kam-

mer, dass keine strukturelle Reform bei der Finanzierung der Renten vorgesehen sei. Die aktuelle langfristige Finanzierung der Renten beruhe auf der Idee eines kontinuierlichen Beschäftigungswachstums. Das sei aber nicht mit dem Konzept der nachhaltigen Entwicklung und des qualitativen Wachstums vereinbar. Die „Chambre des métiers“ will weiterhin mehr Unterstützung von der Regierung für das Handwerk. Dies vor allem bei den Anstrengungen für mehr Digitalisierung. Es brauche eine „Ausweitung der finanziellen Hilfen, insbesondere durch eine Aufstockung des Programms Fit4Digital Packages, und eine verstärkte Unterstützung ihres Dienstes eHandwerk“.

(Red./joé)



L'Essentiel

Date: 17-11-2021

Page: 3

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 101235

Audience: 285300

Size: 74 cm²



La Chambre des métiers a demandé une simplification des procédures.

Les défis de l'artisanat

LUXEMBOURG L'artisanat doit affronter le changement climatique et la digitalisation, «deux opportunités qui sont aussi des défis», a lancé hier Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. Il demande un soutien de l'État à un secteur dominé par les petites entreprises, qui «n'ont pas les moyens humains et financiers» pour s'adapter. La Chambre déplore le manque de terrains et de main-d'œuvre qualifiée.

Tageblatt
ZEITUNG FÜR LUXEMBOURG

Tageblatt

Date: 16-11-2021

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: Sidney Wiltgen

Circulation: 21982

Audience: 75800

Size: 980 cm²

Formelles Gehabe und fröhliches Gescherze

HINTER DEN KULISSEN Wie Minister Lex Delles die Auslandsmission in Dubai dirigiert



Sidney Wiltgen

Tourismus- und Mittelstandsminister Lex Delles ist neben Gesundheitsministerin Paulette Lenert wohl der Politiker, der durch die Pandemie so richtig ins Bewusstsein der Luxemburger Bevölkerung gerückt ist. Doch wer ist der Mensch hinter dem Politiker, der sich mit einer in der Öffentlichkeit wahrnehmbaren Leichtigkeit durch die Tücken des knallharten Politikalltages tänzelt? Ein Blick hinter die Kulissen der Auslandsmission in Dubai.

Es geht nur mühsam vorwärts, wie eine zähe Masse bewegt sich die Menschenmenge durch den engen Korridor zwischen den Sitzen vorwärts. Immer wieder stockt der Strom, ein Koffer wird in die Gepäckablage hochgehoben, eine Jacke ausgezogen, Laptop und Tablet bereitgelegt, ehe der Weg frei

geräumt wird und das gleiche Szenario 30 Zentimeter weiter wieder von vorne beginnt. Ein kurzes „Moien“ und ein begleitendes Nicken Richtung Tourismusminister Lex Delles, als sich die Schlange langsam an ihm vorbeibewegt.

Die Luxemburger Delegation ist gerade dabei, das Flugzeug in Zürich zu boarden. „An dir sidd ...?“, fragt Delles, als die Warteschlange neben seinem Sitz wieder anhält. Auf die Antwort fragt er gleich, ob ich denn seinen Kommunikationsberater und ehemaligen *Tageblatt*-Journalisten Damien Valvasori kennen würde. Schnell verwickelt der DP-Politiker einen in etwas

Smalltalk, um die Wartezeit zu überbrücken. Vom tiefblauen Anzug blüht eine Anstecknadel mit den Fahnen Luxemburgs und den Vereinigten Arabischen Emiraten auf. Ein gemütliches Reiseoutfit sieht anders aus, doch das hat seinen Grund. Hinter Delles lächelt der Erbgroßherzog Guillaume,

während eine Stewardess dessen Anzugjacke entgegennimmt. Bei Reisen mit einem Mitglied der großherzoglichen Familie hat alles einen geregelten, ja fast schon steifen Rahmen. Dass das eigentlich nicht dem Naturell des „sexy Lexi Delli“ entspricht, wie ihn Xavier Bettel einst nannte, offenbart sich während der restlichen Mission.

Kindliche Begeisterung

Während der drei Tage in Dubai haben Luxemburger Betriebe einerseits das Label „made in Luxembourg“ vertreten und bei den „Luxembourg Tourism Days“ die Vorzüge des Landes vorgestellt. An der Seite vom Erbgroßherzog noch recht formell, blüht Delles regelrecht auf, als er ungezwungen und mit fast kindlicher Begeisterung das Gespräch mit „Péckvillercher“-Veteran Usch, der „Eppelpress“ oder anderen Vertretern des Luxemburger Tourismussektors suchen konnte, nachdem Erbgroß-

herzog Guillaume relativ kurzfristig zu einer Audienz nach Abu Dhabi gereist war. „Ich will noch mal mit den Ausstellern ein paar Worte wechseln“, lässt Delles seine Kabinettsmitglieder nach der Tour mit dem Erbgroßherzog unten im Souvenirshop des Luxemburger Pavillon wissen, bevor er wieder im Aufzug verschwindet und sich seinen Weg zurück zu den Ausstellern bahnt.

Wenn der ehemalige Lehrer Lex Delles, der seine Politikerlaufbahn in Mondorf startete, denn eine Verschnaufpause einlegt, ist es meist, um eine Zigarette zu rauchen. In Dubai hat er stets ein kleines Entourage um sich, seine Beraterin Françoise Schlink und sein Bodyguard René Klensch weichen ihm kaum von der Seite. Beim Rauchen in den dazu vorgesehenen Raucherzonen auf der Expo oder vor dem Hoteleingang sieht es jedoch eher aus, als würden gute Freunde miteinander in eine anregende Diskussion verstrickt sein, als dass hier Entscheidungsträger eines Landes beisammen stehen würden.

Profi trotz Späßchen

Mit den anwesenden Journalisten erlaubt sich der Tourismusminister dann auch das eine oder andere Späßchen, flachst mit ihnen beim Eintreffen im Hotel oder nach dem Pressebriefing,

nachdem man gemeinsam zwölf Stunden in der brütenden Wüstensonne unterwegs gewesen ist. Die Pressebesprechungen, die bei manchen Ministern in ihrer zweiten Amtszeit zur langweiligen Routine mutiert sind, versucht der junge Politiker mit dem einen oder anderen Scherz aufzulockern. „Dann sind wir hierhergefahren, wir haben uns hier hingesetzt und ich habe ein Glas Wasser getrunken“, beendet der Minister seine Ausführungen stets am Ende des Tages. „Noch Fragen?“ Auch nach der Frageunde rauscht der Minister nicht gleich ab, bleibt vor Ort und es wirkt, als würde er das schon fast gemütliche Beisammensitzen nach dem Trubel genießen. Viel Zeit bleibt jedoch nicht, der nächste Termin bei einem Abendessen ruft sogleich.

Dass hinter dem Spaßmacher aber durchaus ein knallharter Politiker steckt, der das Tagesgeschäft bestens beherrscht, zeigt sich nicht zuletzt beim Interview, das das *Tageblatt* während der Dubai-Reise mit dem Minister führt. Ruhig und gelassen antwortet Delles auf die Fragen und nimmt sich, wenn nötig, die Zeit, sich seine Sätze zurechtzulegen. Dass er nicht zum ersten Mal über die ihm gestellten Fragen spricht, wird recht schnell deutlich. Selten kommt der Politiker ins Stottern,

kennt die Themen aus dem Effeff. Nur beim Thema Menschenrechte verlässt Delles seine Komfortzone, braucht etwas länger, um zu antworten und versucht das Ganze elegant zu lösen, indem er auf die eigentliche Zielsetzung

seiner Mission in Dubai verweist. Es liege am Außenministerium und der Europäischen Kommission, weitere Schritte in die Richtung zu unternehmen. Sobald dann das eigentliche Interview beendet ist, wird aus dem besonnenen Minister wieder der kameradschaftliche Nachbar von nebenan, der von seinen Erfahrungen und Erlebnissen des vergangenenurlaubes berichtet.

Es ist dieses Nahbare, das den DP-Politiker ausmacht. Wie Delles einmal im *Tageblatt* erklärte, stemme er sich gegen einen überhöhten, elitären Politikerbegriff. Für ihn sei es nicht einmal ein Beruf, sondern vielmehr eine Haltung. Die Haltung gegenüber der Gesellschaft mache aus einem Bürger einen Politiker. Es scheint, als wolle der DP-Minister in einer für die liberale Partei doch skandalgeprägte Zeit um den „Copy-Paste-Premier“ Xavier Bettel mit dem guten Beispiel vorangehen und zeigen, wie es anders gehen kann. Und man ist geneigt, es dem Politiker aus Mondorf abzukaufen.



Lex Delles: locker und doch professionell – hier beim Pressebriefing im „Salon des roses“ im Luxemburger Pavillon



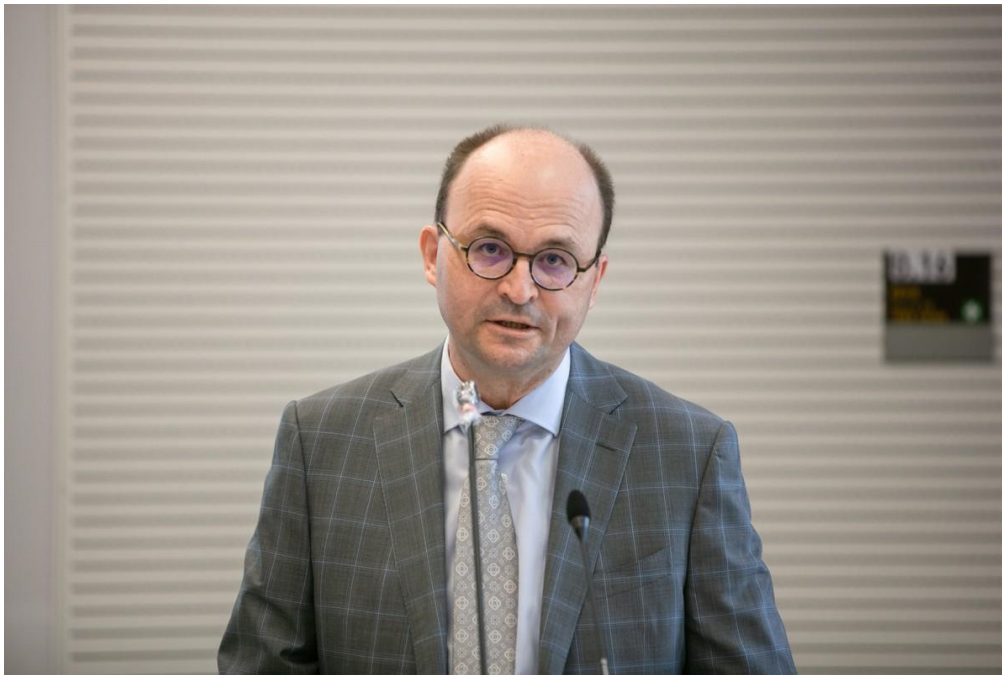
Steil nach unten geht es für den Minister zurzeit eher nicht

**delano.lu**Date: **16-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1129**<https://delano.lu/article/the-craft-industry-is-asking-f>

Craft industry asks for more from 2022 budget



For the Chamber of Skilled Trades and Crafts, the state's 2022 budget is “too cautious” and does not provide enough support for SMEs in the sector.

The Chamber of Skilled Trades and Crafts, which represents the sector, issued a rather mixed opinion on the state's 2022 budget. On the one hand, it welcomed the government's work in using public debt to avoid stifling the economy and to promote recovery, while maintaining high levels of investment and not resorting to taxation.

But, on the other hand, the chamber is not satisfied, as the craft sector still suffers from a number of ills that this budget will not help to resolve, and called on the government to do better in the coming years

Administrative simplification is not a priority of this government. On the coalition agreement, the subject is half a page long.

Tom Wirion Director General Chamber of Skilled Trades and Crafts

“This 2022 budget does not bring any real novelty compared to the copy delivered in 2021,” said Tom Wirion, director general of the chamber. Although the priority of the state budget is oriented towards climate and energy, as well as housing and social issues, the organisations sees major disparities in terms of the allocation of resources.



Housing remains disadvantaged in terms of priorities for resources. "On the other hand, the National Energy and Climate Plan (NECP) needs more transparency, such as a breakdown of the overall expenditure according to the different areas covered, as well as an assessment of the efficiency of the investments made," said Wirion, taking as an example the €225m expenditure planned for the special fund to help solve the housing crisis, compared to the €610m of expenditure for the rail fund and the tram extension project.

In addition to the distribution of future expenditure, the Chamber of Skilled Trades and Crafts also pointed to the increase in state operating costs. It advocates increased digitalisation in state services in order to increase their efficiency and reduce staffing requirements. Still on the subject of expenditure, the chamber also wants to study the effectiveness of social transfers in terms of their capacity to reduce the risk of poverty.

Five priorities

The chamber used the opportunity to recall its five priorities. The first is to enhance the status of the self-employed in order to reduce the precariousness of entrepreneurs. The idea is to align this status with that of employees in terms of social security and labour law.

The second priority is the improvement of state aid mechanisms in order to make them more visible and targeted. This in addition to reducing administrative burdens and simplifying procedures to speed up authorisation procedures.

"Administrative simplification is not a priority of this government. On the coalition agreement, the subject is half a page long. I think it will be the priority of a future government and, from next year, we will make proposals to launch a real offensive on administrative simplification. Our micro-enterprises, which have up to nine people, i.e. more than 70% of members, cannot always put more resources into complying with various rules and administrative procedures," said Wirion.

Sometimes, in Luxembourg, we ask ourselves if we still want craftsmen and if crafts are still welcome.

Tom Wirion Director General Chamber of Skilled Trades and Crafts

Another concern is the need for space for small and medium-sized craft businesses, which are suffering from a shortage of space and are asking for solutions to enlarge the economic activity zones.

"All regions combined, small and medium-sized craft businesses are looking for affordable land. In some ZAEs, we could build higher, as we did recently here at the Chamber of Skilled Trades and Crafts, but regulations prohibit it or there are regulatory constraints such as for dealerships who cannot have a sales area of more than 2,000m²," said Wirion. "Sometimes, in Luxembourg, we wonder if we still want craftsmen and if crafts are still welcome."

Finally, the problem of labour remains recurrent and just as much a priority. Before the health crisis, the Chamber of Skilled Trades and Crafts had estimated that 9,400 more people were needed to keep the sector going. Currently, the shortage is getting worse and the craft industry is not always helped by the state.

"The minister of the interior had the good idea of launching a vast campaign to recruit craftsmen for the municipalities. The problem of manpower is widespread and not new. It may seem frustrating, but business leaders remain combative. However, it is worrying to see that companies are now recruiting from within the sector, whereas previously they used to look for labour further afield. This is never a good thing," said Wirion.

This story was first published in French on Paperjam. It has been translated and edited for Delano.

**www.paperjam.lu**Date: **16-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **2051**<https://paperjam.lu/article/paperjam-express-ce-qu-il-faut-39>

Paperjam Express: ce qu'il faut retenir ce mardi

PAPERJAM EXPRESS

Les infos du jour. À lire ou à écouter.

Paperjam Express, c'est une sélection des informations à absolument retenir de cette journée. (Photo: Maison Moderne)

Chaque jour, Paperjam vous propose une sélection des informations les plus importantes et pertinentes de la journée, déclinées sous forme de résumés. À lire, mais aussi à écouter, et à approfondir sur le site paperjam.lu.

L'artisanat demande moins de frilosité

Rendant son avis sur le budget de l'État pour 2022, la Chambre des métiers a jugé les ambitions trop frileuses les ambitions du gouvernement.

Si d'un côté la Chambre des métiers a félicité le travail du gouvernement pour avoir utilisé la dette publique afin de ne pas étouffer l'économie et favoriser la relance, le tout en maintenant les investissements à des niveaux élevés et sans recourir à l'impôt, elle a été plus mitigée pour le secteur de l'artisanat.

«Ce budget 2022 n'apporte aucune véritable nouveauté par rapport à la copie remise en 2021», déplore Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. Si la priorité du budget de l'État s'oriente en faveur du climat et de l'énergie, ainsi que le logement et le social, la Chambre des métiers y voit des disparités fortes en termes de moyens alloués.

Outre la répartition des dépenses à venir, la Chambre des métiers a également pointé la hausse des frais de fonctionnement de l'État. Elle plaide pour une digitalisation accrue dans les services étatiques afin d'accroître leur efficacité et diminuer les besoins en personnel. Toujours au niveau des dépenses, la Chambre des métiers souhaite également étudier l'efficacité des transferts sociaux par rapport à leur capacité à réduire le risque de pauvreté.

Enfin la Chambre des métiers a mis en avant cinq priorités pour l'avenir, à savoir: la valorisation du statut d'indépendant, l'adaptation des mécanismes d'aides étatiques, l'accélération des procédures d'autorisation et la réduction des charges administratives, la mise à disposition des terrains dans les zones d'activités économiques et enfin la promotion des compétences et des talents.

Les réserves de la CNS s'amenuisent

Selon les derniers chiffres officiels, le déficit de la CNS devrait grimper à 100,8 millions en 2021, puis atteindre 68,3 millions en 2022. Les recettes ne permettront donc plus de combler les dépenses et la réserve pourrait approcher le seuil légal de 10% des dépenses courantes en 2025.

Pour les établir, la CNS estime que le système de l'assurance maladie-maternité couvrira une population de 938.262 personnes en 2022, constituée pour deux tiers de la population protégée résidente et pour un tiers de la population protégée non résidente. Les sources de financement proviennent pour à peu près 98% de cotisations payées par les assurés, les employeurs et l'État.

Le rapport entre la réserve et les dépenses passerait alors de 25,4% en 2020 à 23,5% en 2021 et à 20,8% en 2022. La réserve reste donc supérieure au minimum légal de 10% des dépenses courantes. Mais diminue petit à petit et passe de 971 millions d'euros en 2019 à 790 millions d'euros en 2022. Plus précisément, pour 2022, les recettes de l'assurance maladie-maternité sont estimées à 3.730,8 millions d'euros et les dépenses à 3.799,1 millions d'euros.

La part du colis progresse sur le marché postal

La fin d'année est une période chargée pour les services postaux du pays. L'occasion pour l'Institut luxembourgeois de régulation (ILR) de publier les chiffres clés du marché des services postaux qui montrent une belle croissance du secteur sur le segment du colis.

Selon les données de l'IRL, les 27 prestataires de services postaux au Luxembourg ont réalisé un chiffre d'affaires de 183,79 millions d'euros en 2020. Une progression de 2% par rapport à 2019.

Si l'envoi de courrier représente 65,5% du chiffre d'affaires du marché postal avec 113,18 millions d'euros (-2,8% sur un an), l'envoi de colis connaît une progression fulgurante. Avec un chiffre d'affaires de 70,61 millions d'euros, ce segment affiche une croissance de 10,7% sur un an en 2020.

www.rtl.lu

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 103000

<https://today.rtl.lu/news/luxembourg/a/1818148.html>

2022 Budget proposals on housing lack 'ambition'



© RTL Archiv.

As far as businesses are concerned, the Chamber of Skilled Trades and Crafts would also like to see more support from the state.

While the Chamber agrees with the priorities set by the government, it would have welcomed a more "ambitious" approach to certain topics, such as housing, the director of the Chamber of Skilled Trades and Crafts said on Tuesday morning.

As for the Integrated National Energy and Climate Plan (PNEC), the Chamber criticises a lack of details and transparency, stating that the current budget documents do not reveal what the earmarked €1.9 billion are to be invested in.

Chamber representatives also pointed out that the pandemic has not only left its mark on the state finances, but also on craft businesses. Despite the coronavirus aids, which proved to be "very useful", 43% of craft businesses still had to use up at least some of their savings.

In view of the "economy of tomorrow", the Chamber hopes for more support from the State in terms of energy and digital transition.

Another priority would be to enhance the status of the self-employed. The Chamber of Skilled Trades and Crafts



has put forward several proposals dealing with both social security and labour law.

The responsible authorities have yet to react to these proposals. The Chamber of Skilled Trades and Crafts stressed that it would welcome the opportunity to have a dialogue with the government on this point.

www.tageblatt.lu

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 2300

<https://www.tageblatt.lu/headlines/berufskammer-kritisiert-einen-zoegerlichen-staatshaushalt-handwerk-soll-staerker-gefoerdert-werden/>

Staatsfinanzen / Berufskammer kritisiert „einen zögerlichen Staatshaushalt“ – Handwerk soll stärker gefördert werden



Auch die Berufskammer hat sich zum Thema „Staatsfinanzen“ zu Wort gemeldet. Der neue Haushaltsplan ruft bei den Vertretern der Handwerker gemischte Gefühle hervor.

Unter anderem fordern sie mehr Unterstützung bei der Digitalisierung und mehr Details zum KMU-Klimapakt.

Vor kurzem wurde der neue Staatshaushalt vorgestellt. Die Berufskammer zeigt sich in einer Stellungnahme am Dienstag nicht besonders begeistert davon. Zwar begrüße man die Neuverschuldung und den Verzicht auf eine allgemeine Steuererhöhung. Doch ansonsten sei „im Staatshaushalt 2022 keine wirkliche Neuerung gegenüber 2021 zu erkennen“. Politisch setze die Regierung weiter die gleichen Prioritäten.

So werde etwa in den „Klima und Energie“-Fonds und in die Mobilität investiert – hier sind knappe 610 Millionen Euro an Investitionen eingeplant. Währenddessen stünden dem Wohnwesen nur 255 Millionen zur Verfügung, obwohl Luxemburg in einer Wohnungskrise stecke.

Die Berufskammer fordert außerdem mehr Transparenz für die Ausgaben des Integrierten Nationalen Energie- und Klimaplans (PNEC). Immerhin sollen hier 1,9 Milliarden Euro einfließen. Die Regierung soll „eine Aufschlüsselung der Gesamtausgaben nach den verschiedenen abgedeckten Bereichen und eine Bewertung der Effizienz der bereits getätigten Investitionen“ vorlegen.



Weiterhin kritisiert die Kammer, dass keine strukturelle Reform bei der Finanzierung der Renten vorgesehen sei. Die aktuelle langfristige Finanzierung der Renten beruhe auf der Idee eines kontinuierlichen Beschäftigungswachstums. Das sei aber nicht mit dem Konzept der nachhaltigen Entwicklung und des qualitativen Wachstums vereinbar.

Die „Chambre des métiers“ will weiterhin mehr Unterstützung von der Regierung für das Handwerk. Dies vor allem bei den Anstrengungen für mehr Digitalisierung. Es brauche eine „Ausweitung der finanziellen Hilfen, insbesondere durch eine Aufstockung des Programms Fit4Digital Packages, und eine verstärkte Unterstützung ihres Dienstes eHandwerk“.

**www.paperjam.lu**Date: **16-11-2021**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **2051**<https://paperjam.lu/article/artisanat-demande-moins-frilos>

L'artisanat demande moins de frilosité



Le directeur de la Chambre des métiers a rendu un avis plutôt mitigé sur le budget 2022 de l'État et a appelé le gouvernement à faire mieux dans les prochaines années. (Photo: Romain Gamba/Maison Moderne)

Pour la Chambre des métiers, le budget 2022 de l'État est «trop frileux» et n'apporte pas assez de soutien aux PME artisanales.

La Chambre des métiers, qui représente le secteur de l'artisanat, a rendu un avis plutôt mitigé sur le budget 2022 de l'État et a appelé le gouvernement à faire mieux dans les prochaines années.

L'avis de la Chambre des métiers est cependant nuancé. D'un côté, elle se félicite du travail du gouvernement pour avoir utilisé la dette publique afin de ne pas étouffer l'économie et favoriser la relance, le tout en maintenant les investissements à des niveaux élevés et sans recourir à l'impôt.

Mais, par ailleurs, la Chambre des métiers reste sur sa faim, car le secteur de l'artisanat souffre toujours de plusieurs maux que ce budget n'aidera pas à résoudre.

La simplification administrative n'est pas une priorité de ce gouvernement. Sur l'accord de coalition, le sujet fait une demi-page.

Tom Wirion

Tom Wirion, directeur général, Chambre des métiers

«Ce budget 2022 n'apporte aucune véritable nouveauté par rapport à la copie remise en 2021», déplore Tom Wirion, directeur général de la Chambre des métiers. Si la priorité du budget de l'État s'oriente en faveur du climat et de l'énergie, ainsi que du logement et du social, la Chambre des métiers y voit des disparités fortes en termes de moyens alloués. «Le logement reste le parent pauvre» des priorités en matière de moyens. D'un autre côté, le plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) a besoin de plus de transparence, à savoir une ventilation des dépenses globales en fonction des différents domaines couverts en plus d'une évaluation de l'efficacité des investissements réalisés», a souligné Tom Wirion en prenant pour exemple les 225 millions de dépenses prévues pour le fonds spécial afin d'aider à résoudre la crise du logement contre les 610 millions d'euros de dépenses que vont générer le fonds du rail et le projet d'extension du tram.

Outre la répartition des dépenses à venir, la Chambre des métiers a également pointé la hausse des frais de fonctionnement de l'État. Elle plaide pour une digitalisation accrue dans les services étatiques afin d'accroître leur efficacité et diminuer les besoins en personnel. Toujours au niveau des dépenses, la Chambre des métiers souhaite également étudier l'efficacité des transferts sociaux par rapport à leur capacité à réduire le risque de pauvreté.

Des économies qui pourraient alors servir aux PME artisanales qui demandent de longue date un environnement plus propice à leur développement.

Les cinq priorités des artisans

La Chambre des métiers en a profité pour rappeler ses cinq priorités. La première est une valorisation du statut de l'indépendant afin de réduire la précarité des entrepreneurs. L'idée étant d'aligner ce statut sur celui du salarié au niveau de la sécurité sociale et du droit du travail.

Seconde priorité, l'amélioration des mécanismes d'aides étatiques afin de rendre ces dernières plus visibles et ciblées. Cela vient compléter le désir des artisans de réduire les charges administratives et une simplification des procédures afin d'accélérer les procédures d'autorisation. «La simplification administrative n'est pas une priorité de ce gouvernement. Sur l'accord de coalition, le sujet fait une demi-page. Le sujet sera, je pense, la priorité d'un futur gouvernement et, dès l'année prochaine, nous allons faire des propositions pour lancer une véritable offensive au niveau de la simplification administrative. Nos micro-entreprises qui comptent jusqu'à neuf personnes, soit plus de 70% de membres, ne peuvent pas mettre toujours plus de ressources pour se conformer à des règles diverses et des procédures administratives», a expliqué Tom Wirion.

Parfois, au Luxembourg, on se demande si l'on veut encore des artisans et si l'artisanat est encore le bienvenu.

Tom Wirion

Tom Wirion, directeur général, Chambre des métiers

Autre inquiétude de la Chambre des métiers, celle du besoin de place des PME artisanales. Elles souffrent d'une pénurie de place et demandent des solutions pour élargir les zones d'activités économiques. «Toutes régions confondues, les PME artisanales sont à la recherche de terrains abordables. Dans certaines ZAE, on pourrait construire plus haut, comme nous l'avons fait récemment ici à la Chambre des métiers, mais des règlements l'interdisent ou bien il y a des contraintes réglementaires comme pour les concessionnaires qui ne peuvent pas avoir une surface de vente de plus de 2.000m². D'un côté, il y a un manque d'espace et de l'autre des contraintes réglementaires. Pour bouger les lignes, il faut une volonté politique appropriée. Parfois, au Luxembourg, on se demande si l'on veut encore des artisans et si l'artisanat est encore le bienvenu», peste Tom Wirion, qui place le dossier parmi les priorités de la Chambre des métiers.

Enfin, le problème de la main-d'œuvre reste récurrent et tout aussi prioritaire. Avant la crise sanitaire, la Chambre



des métiers avait estimé un besoin de 9.400 personnes en plus pour assurer le dynamisme du secteur. Actuellement, la pénurie s'aggrave et l'artisanat n'est pas toujours aidé par l'État. « La ministre de l'Intérieur a eu la bonne idée de lancer une vaste campagne de recrutement d'artisans pour les communes. Le problème de la main-d'œuvre est généralisé et il n'est pas nouveau. Cela peut paraître frustrant, mais les chefs d'entreprise restent combatifs. Cependant, il est préoccupant de voir que, désormais, les entreprises débauchent à l'intérieur du secteur alors qu'auparavant, ils allaient chercher la main-d'œuvre plus loin. Ce qui n'est jamais une bonne chose», termine Tom Wirion.

www.lessentiel.lu/fr

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 75000

<http://www.lessentiel.lu/de/luxemburg/story/das-handwerk-im-zeichen-von-klima-und-digitalisierung-12050647>

Das Handwerk in Luxemburg sieht im Wandel ein Chance



Tom Wirion, Generaldirektor der Handelskammer, sieht im Klimawandel und der Digitalisierung «zwei Chancen, die gleichzeitig Herausforderungen sind». (Bild: Editpress/Julien Garroy)

LUXEMBURG – Am Dienstag hat die Handwerkskammer die wichtigsten Herausforderungen für das Handwerk vorgestellt und fordert mehr Unterstützung vom Staat.

«Manchmal können wir uns provokativ fragen, ob Handwerker in Luxemburg noch willkommen sind», sagte Tom Wirion, Generaldirektor der Handelskammer, am Dienstag bei der Vorstellung der großen Herausforderungen für das Handwerk. «Es gibt kein Leben ohne Handwerker, denn es wird immer einen Bedarf an Unterkunft und Transport geben. Dies gilt umso mehr aufgrund unserer Demografie und Zuwanderung. Die Berufe werden sich verändern und damit auch die erforderlichen Qualifikationen», sagte er.

Das Handwerk müsse sich dem Klimawandel und der Digitalisierung stellen, meinte Tom Wirion: «Zwei Chancen, die gleichzeitig Herausforderungen sind», sagte er, denn: «Der ökologische Wandel wird ohne die Handwerker nicht möglich sein». Deshalb forderte er eine stärkere staatliche Unterstützung für eine Branche mit meist kleinen Unternehmen. Diese haben folglich «nicht immer die menschlichen und finanziellen Ressourcen», um sich anzupassen. Eine Ausweitung der Beihilfen wird auch für die Digitalisierung gefordert, die große Investitionen erfordert.



Mangel an Arbeitskräften

Konkret nennt Marc Gross, Direktor für öffentliche Angelegenheiten und Analysen, fünf Prioritäten für das Handwerk: die Aufwertung des Handwerks (um die Unsicherheit der Branche zu verringern), die Anpassung der Beihilfemechanismen, die Beschleunigung der Genehmigungsverfahren, die Förderung von Talenten sowie die Bereitstellung von Flächen in Gewerbegebieten. Für diesen letzten Punkt schätzt die Handwerkskammer den Bedarf auf 73 Hektar, während das Angebot nicht mehr als zehn Hektar beträgt. Sie fordert, «die Kriterien für die Verwaltung der Gebiete zu überprüfen».

Wie schon seit mehreren Jahren beklagt die Handwerkskammer einen Mangel an qualifizierten Arbeitskräften. «Ich habe mich kürzlich mit dem Chef eines 40-Mann-Unternehmens getroffen, der sechs neue Arbeitsplätze schaffen will. Aber er kann niemanden finden», sagt Tom Wirion, der auch «den hohen Verwaltungsaufwand» beklagt. «Die Handwerker haben eine große Zukunft vor sich», war er sich sicher, «vorausgesetzt, man lässt sie sich entfalten und beseitigt die Hindernisse, die der Entwicklung im Wege stehen».

www.rtl.lu

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 103000

<https://www.rtl.lu/news/national/a/1818057.html>

Chambre des Métiers hätt sech méi am Logement erwaart



© RTL Archiv.

Och wat d'Betribler betrëfft géif een sech wënschen, dass et méi Ënnerstëtzung vum Staat géif ginn.

Wéi eng Accente sëtzt d'Regierung fir 2022? Wéi geet et weider mat der ugespaanter finanzieller Situatioun a gëtt

et an der Budgetspolitik e Fuedem? Ënnert anerem déi Froen huet d'Chambre des Métiers sech am Kader vun hirem Avis iwwert de Budget gestallt, dee si en Dënschdeg de Moie presentéiert hunn.

Play Video



Avis Budget vun der Chambre des Métiers / Claudia Kollwelter

Et géifen u sech keng nei Accenten am Budget 2022 par Rapport zu dem leschte ginn, huet den Norry Dondelinger vun der Chambre des Métiers betount. D'Prioritéite wieren déi Nämmlecht bliwwen, ma d'Gewiichtung tëscht den eenzelen awer ganz ënnerschiddlech:

"Dat ass, wat ee kann nennen d'Klimainvestissementer mam Fond climat énergie an dem Invest an d'Bunn an den Tram, dat si 610 Milliounen. Wann ee kuckt, wat fir de Logement ausgi gëtt, sinn dat 255 Milliounen. Dat ass awer e groussen Ënnerschied tëscht de Prioritéiten."

Wat de PNEC, de Plan national intégré de l'énergie et du climat ugeet, felt et der Chambre des Métiers un Detailler:



"Wat eis do feelt, ass d'Transparenz a wat déi 1,9 Milliarden investéiert ginn, dat geet nämlech aus de Budgetsdokumenten net ervir."

D'Pandemie hätt hir Spueren am Staatsbudget hannerlooss, ma och am Handwierk huet den Direkter Tom Wirion betount:

"43 Prozent vun den Handwierksbetriber sinn an hir Reserve gaangen, an dat trotz de Covid-Aiden, déi absolut netzlech waren. Dat heescht d'Handwierk huet resistéiert ass awer fragiliséiert."

Mam Bléck op d'Ekonomie vu muer wënscht sech d'Handwierkskummer méi Ënnerstëtzung vum Staat a puncto energetesch an och digital Transitioun vun de Betriber. Eng Prioritéit wier awer och déi, de Statut vum Independant ze valoriséieren. De Marc Gross vun der Handwierkskummer:

"Ech menge mir hunn zesumme mat der Chambre de Commerce eis der Thematik ugeholl an eng Proposition un d'Regierung adresséiert, déi 3 Volete behandelt am Beräich Sécurité sociale an 3 Volete vum Droit du Travail méi präzis."

Bis ewell hätt een awer nach keng Reaktioun krut. Et wier een awer frou iwwert en Dialog mat der Regierung huet den Tom Wirion vun der Chambre des Métiers nach betount.

www.rtl.lu

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 103000

<https://5minutes.rtl.lu/actu/luxembourg/a/1818068.html>

La Chambre des Métiers attendait plus au niveau du logement



© RTL (archive).

En ce qui concerne les entreprises, la Chambre des Métiers souhaiterait aussi un plus large soutien de la part de l'Etat.

"Nous partageons les priorités, mais en termes d'importance, nous aurions souhaité plus d'ambitions pour le logement par exemple," a déclaré le directeur de la Chambre des Métiers mardi matin lors de la présentation de son avis sur le projet de budget 2022. Dans la perspective de l'économie de demain, la Chambre des Métiers espère davantage de soutien de l'Etat en matière de transition énergétique et numérique des entreprises.

Une autre priorité serait de valoriser le statut d'indépendant. Les responsables politiques ne voulant pas considérer ses propositions concrètes, la Chambre des Métiers souhaiterait dialoguer avec le gouvernement sur ce point.

www.lessentiel.lu/fr

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 75000

<http://www.lessentiel.lu/fr/economie/dossier/ecolux/news/story/l-artisanat-face-au-climat-et-a-la-digitalisation-10785122>

L'artisanat face au climat et à la digitalisation



«Parfois, nous pouvons nous demander, de manière provocante, si les artisans sont toujours les bienvenus au Luxembourg», lance Tom Wirion. (photo: Julien Garroy)

LUXEMBOURG – La Chambre des métiers a présenté mardi les grands défis qui attendent le secteur de l'artisanat. Elle demande des aides plus soutenues de la part de l'Etat.

«Parfois, nous pouvons nous demander, de manière provocante, si les artisans sont toujours les bienvenus au Luxembourg», a lancé mardi Tom Wirion, directeur général de la Chambre de commerce, en présentant les grands défis de l'artisanat. «Oui, il n'y a pas de vie sans artisans, car il faudra toujours se loger, se déplacer. C'est encore plus vrai du fait de notre démographie et de l'immigration. Les métiers vont changer, les compétences requises aussi», répond-il.

Selon Tom Wirion, l'artisanat doit affronter le changement climatique et la digitalisation, «deux opportunités qui sont aussi des défis». «La transition écologique ne pourra pas se faire sans les artisans», affirme celui qui demande un soutien accru de l'Etat à un secteur dominé par les petites entreprises, qui «n'ont pas toujours les moyens humains et financier» pour s'adapter. Un élargissement des aides est aussi demandé concernant la digitalisation, qui nécessite de lourds investissements.

Manque de main d'œuvre



De manière plus pointue, Marc Gross, directeur des affaires publiques et analyses, liste cinq priorités pour l'artisanat : la revalorisation de l'artisanat (pour réduire la précarité du secteur), l'adaptation des mécanismes d'aides, l'accélération des procédures d'autorisation, la promotion des talents et la mise à disposition de terrains dans des zones d'activité. Pour ce dernier point, la Chambre des métiers évalue le besoin à 73 hectares, alors que l'offre n'excède pas 10 ha. Elle demande à « revoir les critères concernant la gestion des zones ».

Comme depuis plusieurs années, les responsables de la Chambre des métiers déplorent un manque de main d'œuvre qualifiée. « J'ai rencontré récemment le patron d'une entreprise de 40 personnes, qui veut créer six nouveaux emplois. Mais il ne trouve personne », illustre le responsable. Tom Wirion déplore aussi « des charges administratives trop lourdes, car chaque nouvelle législation, par exemple celle sur les données personnelles, apporte son lot de charges, sans en abroger ». « Les artisans ont un bel avenir devant eux, à condition qu'on les laisse se développer et que l'on élimine les freins au développement », conclut-il.

(Joseph Gaulier/L'essentiel)

www.tageblatt.lu

Date: 16-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: Sidney Wiltgen

Circulation: 0

Audience: 2300

<https://www.tageblatt.lu/headlines/formelles-gehabe-und-froehliches-gescherze-wie-minister-delles-die-auslandsmission-in-dubai-dirigiert/>

Hinter den Kulissen / Formelles Gehabe und fröhliches Gescherze: Wie Minister Delles die Auslandsmission in Dubai dirigiert



Ein Versuch, den Nebelschleier rund um den Politiker aus dem Osten zu lüften: Tourismusminister Lex Delles (Foto: SIP)

Tourismus- und Mittelstandsminister Lex Delles ist neben Gesundheitsministerin Paulette Lenert wohl der Politiker, der durch die Pandemie so richtig ins Bewusstsein der Luxemburger Bevölkerung gerückt ist. Doch wer ist der Mensch hinter dem Politiker, der sich mit einer in der Öffentlichkeit wahrnehmbaren Leichtigkeit durch die Tücken des knallharten Politikaltages tänzelt? Ein Blick hinter die Kulissen der Auslandsmission in Dubai.

Es geht nur mühsam vorwärts, wie eine zähe Masse bewegt sich die Menschenmenge durch den engen Korridor zwischen den Sitzen vorwärts. Immer wieder stockt der Strom, ein Koffer wird in die Gepäckablage hochgehoben, eine Jacke ausgezogen, Laptop und Tablet bereitgelegt, ehe der Weg freigeräumt wird und das gleiche Szenario 30 Zentimeter weiter wieder von vorne beginnt. Ein kurzes „Moien“ und ein begleitendes Nicken Richtung Tourismusminister Lex Delles, als sich die Schlange langsam an ihm vorbeibewegt.

Die Luxemburger Delegation ist gerade dabei, das Flugzeug in Zürich zu boarden. „An dir sidd ...?“, fragt Delles, als die Warteschlange neben seinem Sitz wieder anhält. Auf die Antwort fragt er gleich, ob ich denn seinen

Kommunikationsberater und ehemaligen Tageblatt-Journalisten Damien Valvasori kennen würde. Schnell verwickelt der DP-Politiker einen in etwas Smalltalk, um die Wartezeit zu überbrücken. Vom tiefblauen Anzug blitzt eine Anstecknadel mit den Fahnen Luxemburgs und den Vereinigten Arabischen Emiraten auf. Ein gemütliches Reiseoutfit sieht anders aus, doch das hat seinen Grund. Hinter Delles lächelt der Erbgroßherzog Guillaume, während eine Stewardess dessen Anzugjacke entgegennimmt. Bei Reisen mit einem Mitglied der großherzoglichen Familie hat alles einen geregelten, ja fast schon steifen Rahmen. Dass das eigentlich nicht dem Naturell des „sexy Lexi Delli“ entspricht, wie ihn Xavier Bettel einst nannte, offenbart sich während der restlichen Mission.

Kindliche Begeisterung



Steil nach unten geht es für den Minister zurzeit eher nicht Foto: SIP

Während der drei Tage in Dubai haben Luxemburger Betriebe einerseits das Label „made in Luxembourg“ vertreten und bei den „Luxembourg Tourism Days“ die Vorzüge des Landes vorgestellt. An der Seite vom Erbgroßherzog noch recht formell, blüht Delles regelrecht auf, als er ungezwungen und mit fast kindlicher Begeisterung das Gespräch mit „Péckvillercher“-Veteran Usch, der „Eppelpress“ oder anderen Vertretern des Luxemburger Tourismussektors suchen konnte, nachdem Erbgroßherzog Guillaume relativ kurzfristig zu einer Audienz nach Abu Dhabi gereist war. „Ich will noch mal mit den Ausstellern ein paar Worte wechseln“, lässt Delles seine Kabinettsmitglieder nach der Tour mit dem Erbgroßherzog unten im Souvenirshop des Luxemburger Pavillon wissen, bevor er wieder im Aufzug verschwindet und sich seinen Weg zurück zu den Ausstellern bahnt.

Wenn der ehemalige Lehrer Lex Delles, der seine Politikerlaufbahn in Mondorf startete, denn eine Verschnaufpause einlegt, ist es meist, um eine Zigarette zu rauchen. In Dubai hat er stets ein kleines Entourage um sich, seine Beraterin Françoise Schlink und sein Bodyguard René Klensch weichen ihm kaum von der Seite. Beim Rauchen in den dazu vorgesehenen Raucherzonen auf der Expo oder vor dem Hoteleingang sieht es jedoch eher aus, als würden gute Freunde miteinander in eine anregende Diskussion verstrickt sein, als dass hier Entscheidungsträger eines Landes beisammen stehen würden.

Mit den anwesenden Journalisten erlaubt sich der Tourismusminister dann auch das eine oder andere Späßchen, flachst mit ihnen beim Eintreffen im Hotel oder nach dem Pressebriefing, nachdem man gemeinsam zwölf Stunden in der brütenden Wüstensonne unterwegs gewesen ist. Die Pressebesprechungen, die bei manchen Ministern in ihrer zweiten Amtszeit zur langweiligen Routine mutiert sind, versucht der junge Politiker mit dem einen oder anderen Scherz aufzulockern. „Dann sind wir hierhergefahren, wir haben uns hier hingesezt und ich habe ein Glas Wasser getrunken“, beendet der Minister seine Ausführungen stets am Ende des Tages. „Noch Fragen?“ Auch nach der Fragerunde rauscht der Minister nicht gleich ab, bleibt vor Ort und es wirkt, als würde er das schon fast gemütliche Beisammensitzen nach dem Trubel genießen. Viel Zeit bleibt jedoch nicht, der nächste Termin bei einem Abendessen ruft sogleich.



Lex Delles: locker und doch professionell – hier beim Pressebriefing im „Salon des roses“ im Luxemburger Pavillon Foto: SIP

Dass hinter dem Spaßmacher aber durchaus ein knallharter Politiker steckt, der das Tagesgeschäft bestens beherrscht, zeigt sich nicht zuletzt beim Interview, das das Tageblatt während der Dubai-Reise mit dem Minister führt. Ruhig und gelassen antwortet Delles auf die Fragen und nimmt sich, wenn nötig, die Zeit, sich seine Sätze zurechtzulegen. Dass er nicht zum ersten Mal über die ihm gestellten Fragen spricht, wird recht schnell deutlich. Selten kommt der Politiker ins Stottern, kennt die Themen aus dem Effeff. Nur beim Thema Menschenrechte verlässt Delles seine Komfortzone, braucht etwas länger, um zu antworten und versucht das Ganze elegant zu lösen, indem er auf die eigentliche Zielsetzung seiner Mission in Dubai verweist. Es liege am Außenministerium und der Europäischen Kommission, weitere Schritte in die Richtung zu unternehmen. Sobald dann das eigentliche Interview beendet ist, wird aus dem besonnenen Minister wieder der kameradschaftliche Nachbar von nebenan, der von seinen Erfahrungen und Erlebnissen des vergangenen Urlaubes berichtet.

Es ist dieses Nahbare, das den DP-Politiker ausmacht. Wie Delles einmal im Tageblatt erklärte, stemme er sich gegen einen überhöhten, elitären Politikerbegriff. Für ihn sei es nicht einmal ein Beruf, sondern vielmehr eine Haltung. Die Haltung gegenüber der Gesellschaft mache aus einem Bürger einen Politiker. Es scheint, als wolle der DP-Minister in einer für die liberale Partei doch skandalgeprägte Zeit um den „Copy-Paste-Premier“ Xavier Bettel mit dem guten Beispiel vorangehen und zeigen, wie es anders gehen kann. Und man ist geneigt, es dem Politiker aus Mondorf abzukaufen.

**www.paperjam.lu**

Date: 15-11-2021

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 2051

<https://paperjam.lu/article/sme-open-day-journee-entiere>

SME Open Day: Journée entièrement dédiée aux PME



Événement SME Open Day organisé en 2019 Photo: Chambre de Commerce

L'« Enterprise Europe Network » de la Chambre de Commerce , de la Chambre des Métiers et de Luxinnovation , en collaboration avec de nombreuses organisations nationales, organiseront le 24 novembre une journée portes ouvertes qui mettra en avant les mesures de soutien européennes en faveur des PME.

Organisée en faveur des PME, micro-entreprises et Startups innovantes, la journée « SME Open Day » qui sera organisée dans les locaux de la Chambre de Commerce le 24 novembre prochain, permettra de trouver toutes les informations pratiques sur les différentes mesures de soutien européennes disponibles.

Cet événement national est organisé dans le cadre de la « Semaine européenne des PME », qui est une campagne européenne qui propose une panoplie de manifestations et d'initiatives promouvant les différentes mesures et instruments de la politique d'entreprise européenne en faveur d'un environnement plus favorable aux entreprises de petite et de moyenne taille.

Axé sur les thématiques « ENTREPRENEURIAT - DÉVELOPPEMENT – FINANCEMENT » l'événement aura pour but de permettre aux entrepreneurs d'échanger, de façon simple et pragmatique avec des experts, et de bénéficier de mesures de soutien européennes, ainsi que de prendre connaissance des aides existantes



desquelles pouvoir bénéficier pour élargir leurs perspectives et développer leurs activités à l'international.

Organisée sur une demi-journée, le programme comprendra des stands d'information d'experts, des exposés, des ateliers pratiques, qui porteront sur la thématique de l'innovation, de mesures communautaires, de l'internationalisation et du financement ainsi qu'à des pitches d'entrepreneurs de bonnes pratiques européennes.

La crise du Covid-19 a contraint les entreprises à adapter leur façon de travailler et de se réinventer. La partie introductive de l'événement sera assurée par M. Alain Leduc, CEO de Créativores, qui dédiera sa présentation à la résilience et à la façon de passer à travers des crises afin de transformer les menaces encourues en opportunités.

Dans la continuité, la partie officielle du programme sera dédiée à la thématique « De la reprise à la résilience » lors de laquelle les intervenants mettront en avant les différentes mesures et programmes nationaux respectivement européens mis en place afin de permettre aux PME de renforcer leur résilience à l'ère post-Covid.

Le programme de cet événement est disponible ICI

La participation à cet événement est gratuite. Le lien d'inscriptions est le suivant : <https://sme-open-day2021.easyvirtualfair.com/>

Cet événement est organisé par le consortium Enterprise Europe Network-Luxembourg . Ce réseau européen compte quelque 4.000 experts qui opèrent dans pas moins de 67 pays à travers le monde afin de soutenir le développement européen et international des entreprises, avec un focus particulier dédié aux PME et TPE.

Au quotidien, il informe et conseille les PME luxembourgeoises sur tous les domaines importants de la politique d'entreprise européenne. Une autre de ses missions phares consiste également à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne et internationale dans leur stratégie de développement.

Plus de 25.000 PME luxembourgeoises ont d'ores et déjà pu bénéficier des services européens spécialisés.

Pour en savoir plus sur les services proposés par le réseau Enterprise Europe Network, un atelier de travail lui sera dédié de 14h45 à 15h30 le 24 novembre !